

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Horrible Suicide d'un Fou

Hebdomadaire



Si nous avons trop souvent à déplorer les tristes exploits de malheureux aliénés laissés imprudemment en liberté, il semble qu'en général les infortunés déments doivent
(Lire la suite page 2).

LOGRESSE ESPAGNOLE

L'instruction ouverte contre Enriqueta Marti, surnommée la Sorcière, l'horrible criminelle dont nous avons conté les sinistres exploits, dévoile chaque jour des crimes nouveaux, qui dépassent en atrocité tout ce que l'on peut imaginer. L'enquête établit que, contrairement à ses affirmations, l'inculpée n'a jamais enfanté. La criminelle est accusée d'avoir volé huit enfants, dont deux seulement furent recueillis en vie à son domicile; cependant il est avéré que le nombre de ses victimes est beaucoup plus élevé. Des architectes commis par le juge d'instruction ont découvert, dans la maison de la mégère, des ossements et des cheveux humains dissimulés dans un mur.

Au précédent domicile de l'accusée, on a démolé une cloison qui a amené la lugubre découverte, dans ce réduit, de plusieurs mètres cubes de terre contenant une quantité considérable d'ossements humains. C'était un véritable cimetière de pauvres petits enfants, victimes innocentes de ses pratiques ténébreuses et criminelles, que cachait l'ancien asile de la sorcière.

La petite Angelita, dont on ignore toujours la véritable identité, a déclaré aux concierges du palais de justice qu'Enriqueta Marti lui servait parfois une viande blanche et repoussante.

On en conclut que l'émule du maréchal de Retz aura poussé la cruauté jusqu'à faire manger à cette enfant la chair des victimes immolées pour les besoins de son art infernal.

On a trouvé au cours des perquisitions, à son domicile, un carnet spécifiant les maladies guéries par les philtres mystérieux que la moderne sorcière composait avec le sang des petits enfants. Elle y sont toutes, depuis la simple fracture jusqu'à l'avarie.

Le mari de l'inculpée avait proposé à un coiffeur tuberculeux de le guérir à l'aide d'un de ces breuvages macabres, moyennant mille pesetas. Le malade refusa.

Enriqueta Marti est très abattue. Elle a tenté de se suicider, mais les geôliers, qui font bonne garde, l'en ont empêchée. La criminelle a déclaré aux gardiens que, si elle devait monter à l'échafaud, d'autres la suivraient.

Des listes contenant les noms des personnalités les plus en vue de Barcelone ont été trouvées chez elle. La plupart sont des conseillers généraux et conseillers municipaux. Le juge d'instruction les a mandés dans son cabinet. Ils déclarent qu'ils ne connaissent pas l'inculpée. Pour l'instant, douze arrestations se rapportant à cette affaire ont été opérées.

Horrible suicide d'un fou

(Suite)

trouver dans les asiles où on les enferme, une sécurité pour eux-mêmes.

Mais les fous ont parfois des crises subites qu'aucun symptôme ne peut faire présager et qui éclatent soudain avec d'autant plus de violence que leur explosion est plus brusque. Alors, la surveillance la plus étroite ne permet pas toujours d'empêcher les conséquences de ces attaques imprévues.

A l'asile de Clermont, un pensionnaire de l'asile d'aliénés, employé à la forge de cet établissement, a profité d'un moment d'inattention des gardiens pour s'emparer d'une barre de fer rouge, qu'il remit au feu pour la porter au blanc. Quand il crut avoir suffisamment fait blanchir cette barre de fer, il s'en saisit et s'en traversa le cou, se calcinant la carotide.

Le pauvre fou ne poussa qu'un cri et s'abattit : la mort avait été presque foudroyante.

Cet horrible événement n'est qu'un exemple particulier parmi la foule de ceux qui demeurent inconnus. La folie est un mal effroyable et il est pénible de penser que bien des cas d'aliénation pourraient être évités, car ils sont dus, en grand nombre, à des excès regrettables et surtout à l'abus de l'alcool.

Une ordonnance de non-lieu

On se souvient du décès mystérieux du petit Henri Mercier. L'enfant, âgé de sept ans, fut trouvé mort dans la pièce occupée par ses parents venus du Pont-d'Epinais à Gennevilliers.

Les parents de l'enfant, les époux Mercier, qui avaient été accusés d'être les auteurs de cette mort, viennent de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu, rendue, par M. Pradet-Ballade, juge d'instruction.

C'est M^e Jacomet qui assistait les inculpés.

Sans l'assistance du Jury

Il est de tradition à la cour d'assises que le jury, qui pourrait être libéré aussitôt après son verdict, doit attendre la fin du délibéré et l'arrêt que prononce le président.

Il vient d'être dérogé à cet usage à propos d'un procès antimilitariste, qui était jugé à Paris. Voici pourquoi : Lors d'un précédent procès de même nature, et qui s'était terminé par un verdict de culpabilité, les accusés avaient montré le poing à leurs juges.

Pour éviter le retour d'une pareille scène, le président, après avoir enregistré le verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes, qui venait d'être rendu contre le gérant et un rédacteur du *Liberateur*, poursuivis à raison de publications antimilitaristes, s'est empressé de donner au jury son *exeat*.

Et, sans la présence du jury, les deux accusés se sont entendus condamner chacun à un an de prison et 500 francs d'amende.

Rémy Couillard et Mme Steinheil

Le procès en dommages-intérêts que Remy Couillard avait intenté devant la première chambre du tribunal civil de la Seine à Mme Steinheil, pour le préjudice que celle-ci lui avait causé, après le drame de l'impasse Ronsin, en plaçant dans son portefeuille une perle fine, cela dans le but de le compromettre, a été rayé du rôle.

Un arrangement est, en effet, intervenu entre les deux plaideurs : Remy Couillard a touché une indemnité. Comme nous l'avons annoncé l'ancien valet de chambre, libéré du service militaire, s'est dernièrement marié.

Mme Steinheil est toujours à Londres, où elle aurait dernièrement reçu la visite de sa fille et de son gendre.

Les victimes de la défense de Paris

Au moment où le Conseil Municipal de Paris se décide, en présence de la recrudescence des crimes commis dans la capitale, à prendre des mesures énergiques pour combattre efficacement l'armée des malfaiteurs, nous croyons

Drame de l'Adultère



Dans une chambre d'estaminet, à Hazebrouck, la femme d'un employé de cinéma, âgée de 19 ans, se trouvait avec un dragon, son amant. Le mari qui avait des soupçons survint et menaça le soldat. Celui-ci, croyant sa vie en danger, se défendit avec son sabre et atteignit en plein cœur le mari qui, se trouvant à ce moment sur le palier de l'escalier, tomba à la renverse sur le pavé. La mort fut instantanée.

devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la liste des agents blessés ou tués par les bandits qu'ils voulaient arrêter.

Ces victimes du devoir sont les agents : Brunet, blessé le 13 février 1911; Bastian, blessé le 7 février 1911; Mazevet, blessé le 30 janvier 1911; Lemaux, blessé le 13 février 1911; Le Tiec, blessé le 5 août 1911; Collinot, blessé le 13 février 1911; Pelleter, tué le 5 août 1910; Dadou, blessé le 5 août 1910; Perin, tué le 10 février 1911; Delmas, tué le 10 mai 1910; Lancelle, tué le 14 novembre 1910; Richard, blessé le 5 août 1910; Février, blessé le 22 avril 1909; Moulis, mort des suites de ses blessures, le 23 mars 1911; L'Henaff, blessé le 13 février 1911; Garnier, tué le 27 février 1912.

En présence d'un pareil holocauste, tous les honnêtes gens s'accorderont à demander aux pouvoirs publics que les modestes serviteurs chargés de la défense de Paris soient eux-mêmes pourvus de moyens suffisants pour lutter avec succès contre les bandits qui infestent la capitale.

Un jury acquitte un incendiaire

Le jury de la Charente vient d'acquitter un incendiaire qui avait fait des aveux complets. Il a ensuite émis le vœu suivant :

« Considérant que les jurés reculent fréquemment devant la condamnation d'un inculpé moralement coupable en raison de la disproportion existant entre la sanction et la faute; considérant qu'une semblable constatation s'est déjà produite dans d'autres sièges; émet le vœu qu'il soit procédé au plus tôt à la réforme du Code de justice criminelle autant pour sauvegarder les intérêts des accusés que ceux de la société. »

Pris pour des malfaiteurs

M. Antonio de Nait, directeur du *Diario Mercantile*, de Barcelone et un de ses amis, M. Francisco Buxo, impresario, ont été victimes d'une étrange mésaventure, qui paraît se rapporter à l'affaire de la rue Ordener.

Ces deux messieurs venaient à Marseille, accompagnés d'un maître d'hôtel, lorsque, en gare de Tarascon, au moment où ils changeaient de train, ils ont été arrêtés par la police spéciale, sur des ordres télégraphiques venus de Toulouse et de Cette.

M. de Nait et M. Buxo, malgré leurs protestations, ont été conduits au Parquet, où le procureur de la République, après avoir constaté l'erreur dont les deux étrangers étaient victimes, les a fait remettre en liberté, en leur exprimant des regrets.

Arrivés à Marseille, M. Antonio de Nait et M. Buxo ont adressé une plainte au ministre de l'Intérieur.

Autour d'une cuirasse

Un habitant d'une petite ville de l'Ouest aurait l'intention d'engager un singulier procès. Ce citoyen mécontent a décidé, en effet, de réclamer au ministre de la Guerre dix mille francs de dommages et intérêts. Voici pourquoi : Depuis l'âge de seize ans, son fils, un gailard bien planté et à l'âme héroïque, caressait le désir de s'engager dans un régiment de cuirassiers; son père, vétéran de 1870, favorisait un aussi noble projet. Quand le jeune homme eut dix-huit ans, il se rendit au plus prochain bureau de recrutement; le conseil de révision se déclara enchanté de sa robuste constitution; sur les instances des siens, le conscrit à qui l'avantage était offert de choisir sa gar-

nison, obtint d'être incorporé dans sa région au 13^e régiment de cuirassiers, à Chartres.

Or, une cruelle désillusion était réservée au jeune héros. Le garde-magasin lui donna bien des boîtes, un sabre et un casque, mais point de cuirasse. Il n'y en a plus au 13^e cuirassiers! Ce beau régiment n'existe plus en fait, et les cuirassiers de Chartres vont, sous peu, devenir le 32^e dragons. Pour les entraîner, on commence par leur dégager la poitrine. Mais le ministre de la Guerre a-t-il le droit de faire un dragon de qui reçut la promesse d'être cuirassier? Le tribunal appréciera.

Un musée inauguré par... des cambrioleurs

Le comité de défense et de conservation de la cité du Vieux-Perouges, près de Lyon, avait réuni ces derniers temps, dans une des maisons restaurées de la vieille ville bressanne, divers objets anciens d'une valeur assez grande, et se préparait à inaugurer dans quelques jours ce nouveau musée.

Les cambrioleurs ne lui en ont pas laissé le temps et ont opéré un démantèlement complet de toutes ou à peu près toutes les pièces qui faisaient le véritable intérêt de ce musée.

Descendant les grillages qui fermaient les fenêtres du premier étage, ils se sont introduits, en brisant le vitrail, dans la maison, et, sans se presser, ont fait leur choix dans les collections de vieilles faïences, vieux cuivres et étains.

Service funèbre

Depuis l'apparition du premier cas de peste dans l'Empire japonais (avril 1909), quinze millions de rats furent tués par les soins de la police municipale, afin de prévenir le développement de l'infection.

Le bureau de ladite police a fait célébrer un service funèbre pour les âmes de ces quinze millions de rats!

Qu'ils reposent en paix!

Un drame au téléphone

Une jeune femme de la plus haute société new-yorkaise fut, l'autre jour, surprise par son mari dans l'automobile d'un ami. Elle implora vainement son pardon; son mari, un haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, ne se laissa pas attendrir. Un après-midi, il fut appelé au téléphone par sa femme, qui le supplia de rentrer pour le dîner. Voulant faire durer la leçon, il répondit froidement :

Je dînerai au club!

Elle insista. Même refus.

— Restez une minute à l'appareil, s'écria-t-elle alors, je vais vous faire entendre quelque chose qui vous intéressera.

— Qu'est-ce donc? interrogea le mari impatient.

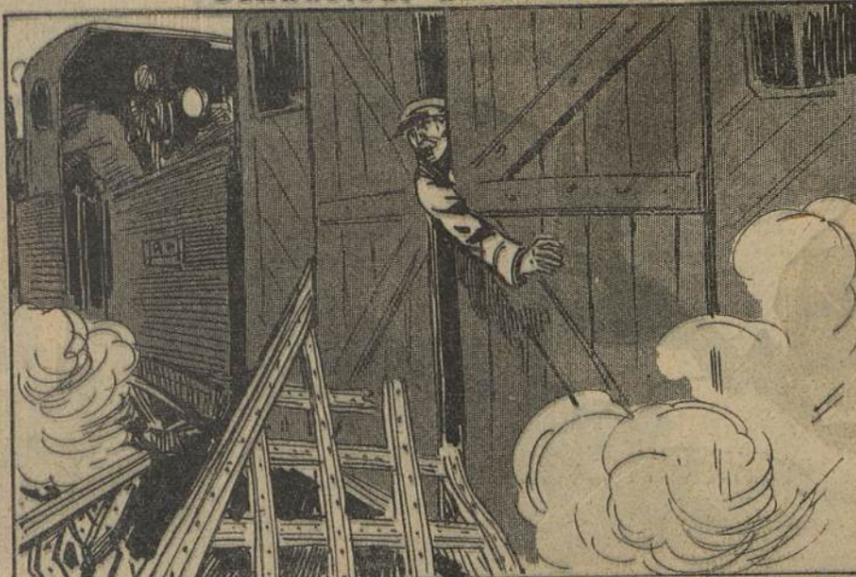
— Écoutez?

A peine ce dernier mot prononcé, le mari entendit, en effet, une forte détonation. Epouvanté, il sauta dans son auto et rentra chez lui; sa femme s'était tiré un coup de revolver au cœur!

Un homme enterré vivant

A Seix (Ariège), on procédait, à quatre heures, à l'inhumation d'un habitant de la localité, lorsque des bruits semblant provenir du cercueil firent supposer aux assistants que celui que l'on croyait mort était encore vivant. Le corps fut exhumé, et une heure plus tard un docteur constata que le cadavre était encore chaud.

Conducteur de Train tué



Un train de voyageurs passait près de Vernon, alors que la barrière d'un passage à niveau non fermée se trouvait encore en partie en travers de la voie qu'il suivait. La locomotive du train arracha en passant la partie droite de la barrière.

A ce moment le conducteur du train, qui s'était penché en dehors du fourgon, eut la tête broyée par la porte de ce fourgon, qu'un débris de la barrière venait de heurter violemment. La mort du malheureux a été instantanée.

Les Faits-Divers de la Semaine

LA MORT DE L'IVROGNE. — Un messager demeurant en garni avait fait la fête dans les estaminets. Complètement ivre, ainsi que cela lui arrivait souvent, il rentra, vers deux heures et demie du matin à son domicile. Pour gagner le premier étage, où se trouve sa chambre, le messager devait monter un escalier assez raide. Difficilement et dans l'obscurité, il gravissait donc cet escalier, quand il perdit l'équilibre. Il roula sur les marches jusqu'au rez-de-chaussée. On ne le retrouva que le lendemain matin. Il était mort.



UNE RENTIÈRE ÉTOUFFÉE. — Étonnés de n'avoir pas aperçu leur voisine, une femme de 70 ans, les habitants du hameau de Vaux pénétrèrent chez elle. Ils la découvrirent entre deux matelas et solidement bâillonnée. La pauvre femme était morte. Elle avait été étouffée; son corps était couvert de blessures. Les assassins avaient mangé et bu auprès de leur victime.



UNE VENDETTA. — Jaloux d'un garçon brasseur, un vannier résolu de le tuer: il s'embarqua sur la route et attendit. Bientôt un pas se fit entendre: une ombre apparut; le misérable fit feu et tua... un jeune homme de dix-sept ans qui revenait des champs avec ses vaches. Arrêté peu après, le criminel fut lynché par la foule.

UN PARRICIDE. — Un cultivateur à Essars, âgé de vingt et un ans, a coupé la gorge à son père. On croit qu'il a agi sous l'empire de la folie. Il a été amené à la prison.



UN ÉBOULEMENT. — Pendant qu'un mineur travaillait dans une taille des mines de Marles, un éboulement se produisit. Les camarades du mineur se portèrent au secours du malheureux qui était enseveli. Après de longs efforts, ils parvinrent le retirer. L'infortuné est grièvement contusionné aux reins.

RIMBERT-LEZ-AUCHEL.

LE MYSTÈRE DU VIADUC

Grand roman Policier

Par Michel NOUR

IX (Suite.)

En toute autre circonstance l'espionnage Mme Leudel eût été tentée de lui rire au nez — et peut-être eût-elle succombé à cette tentation!

Mais, à ce moment, c'était surtout le caractère odieux de l'attitude de M^e Chamberlot qui la frappait.

Elle n'avait pas envie de rire. Ce fut par un geste de répulsion qu'elle coupa court aux déclarations du notaire.

Celui-ci, pourtant, ne voulut pas encore désarmer.

— Je vous jure, reprit-il, que je ne prononcerai plus une parole qui puisse vous déplaire; j'ai le courage d'enfermer ce sentiment dans mon cœur...

— C'est ce que vous avez de mieux à faire. — A ce prix, j'espère que vous m'accorderez encore la faveur de vous voir...

— A quoi bon? Dans votre propre intérêt, monsieur, il vaut mieux que nous nous rencontrions le moins possible!

Sous un aspect glacial M^e Chamberlot cachait une nature violente dont il réprimait à grand-peine les accès d'emportement.

— Ah! s'écria-t-il, à bout de patience, vous êtes impitoyable!...

Puis, se maîtrisant pour ne pas effrayer cet être si frêle et si gracieux qu'il eût pu broyer dans ses mains puissantes:

— Vous me cachez quelque chose! reprit-il d'une voix plus douce; dites-moi que vous avez ajouté foi à quelque calomnie grâce à laquelle vous me détestez?... C'est bien cela, n'est-ce pas?...

Mme Leudel resta muette. A travers le tulle de sa voilette, M^e Chamberlot ne vit pas la lueur de colère qui s'allumait dans ses beaux yeux.

— Entraîné lui aussi par une irritation croissante, il exclama:

— Je devine d'où vient le coup; c'est Mme Guimont qui ne me pardonne pas le déshonneur et l'infamie de son fils!

A ces mots, la jeune femme ne se contenta plus.

— Vous tenez exactement à une explication, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, eh! bien, je vais vous la donner. Tant pis pour vous si elle n'est pas à votre convenance! Je vous ai assez ménagé; du moins je vais vous quitter avec la satisfaction de vous avoir dit que vous êtes un misérable.

Les doigts de M^e Chamberlot se crispèrent sur le dossier de la chaise auquel il appuyait ses mains.

— Oui, un misérable, répéta Mme Leudel et c'est pour cela que je ne veux plus vous voir. J'ignore de quelle épouvantable machination M. René Guimont a été victime; mais ce que je sais, c'est que vous l'accusez d'être un voleur et que vous savez au moins aussi bien que moi que ce n'est pas vrai. Votre conduite est odieuse.

— Je suis au contraire persuadé, répondit le notaire d'une voix qu'un tremblement

* Voir les numéros 161 à 168.

agitait, que mon ancien clerc est coupable. Toutes les preuves sont contre lui. Est-ce que, s'il avait été victime d'un guet-apens, on n'aurait pas déjà retrouvé son corps?... Non; ce jeune homme m'a fait un emprunt... forcé; il est quelque part, à l'étranger, en train de tenter la fortune dans quelque coup d'audace. Il réussira probablement, car il est intelligent, actif, instruit et... dépourvu de scrupules. Ce sont de précieuses qualités pour un aventurier de haut vol!

— Ce que vous dites est infâme!

— Mettons que, lorsqu'il aura réussi, le remords entre dans sa conscience restaurée, et qu'il me remboursera... Mais cela ne l'empêche pas d'être un escroc... contre lequel je vais déposer une plainte sans plus tarder, car il me répugne d'être ainsi la dupe de gens qui ne le méritent pas! La patience et la bonté ont des bornes... Les calomnies et les insultes que vous m'apportez, madame, me les font franchir.

— Agissez donc comme il vous plaira! répliqua Mme Leudel; si vous n'avez pas porté plainte plus tôt, c'est probablement que vous aviez des motifs pour éviter de mêler la police à cette affaire!

— Mme Guimont l'y a mêlée tout de même, — contre mon conseil.

— Vous étiez le seul de cet avis.

— Je n'en persiste pas moins à croire qu'il était bon.

— Pourquoi vous acharnez-vous ainsi contre ce malheureux?

— Tiens! parbleu! Il m'a volé vingt mille francs!...

— Ce n'est pas vrai!

M^e Chamberlot ricana.

— A mon tour de vous dire que vous êtes seule de cet avis.

— Allons donc!

— Mme Guimont elle-même est persuadée de la chose; la preuve en est qu'elle a entrepris de me rembourser la somme! Elle m'a déjà versé un premier acompte: mille francs! C'est dérisoire. J'ai pourtant accepté, par pitié, sachant bien que j'attendrai longtemps après le reste!

— Mme Guimont, dites vous, a entrepris de vous rembourser?... exclama Mme Leudel avec une vive surprise.

— Elle ne vous l'avait pas dit? Je regrette alors de vous avoir dévoilé ce secret, fit hypocritement M^e Chamberlot.

— Ne regrettez rien, monsieur, c'est un service que vous venez de me rendre.

— Vraiment? Est-ce que ce soin de vous cacher un fait de telle nature vous éclairerait enfin sur le véritable fond de l'affaire?

— Précisément.

— J'en suis heureux.

— Vous avez tort.

— Pourquoi?

— Parce que, reprit Mme Leudel avec force, je suis bien loin de voir là une preuve de ce que vous osez avancer!

— En vérité! ricana le notaire.

— Si Mme Guimont veut vous indemniser, ce n'est nullement parce qu'elle croit que son fils peut être coupable!

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

RÉUNION TROUBLÉE. — Dans une réunion politique qui se tenait au théâtre Risso, une bagarre s'est produite. Le président a reçu un encrier au visage et un coup de canne à la nuque, pendant que la tribune était envahie; le blessé perdant du sang en abondance, s'est affaissé dans les bras du commissaire de police. Un homme chargé du service d'ordre a reçu un coup de siphon à la tête: il a dû être porté à l'hôpital.



ACCIDENT DE BICYCLETTE. — En se rendant à bicyclette chez un de ses parents, un jeune homme de dix-huit ans ne put arrêter sa machine dans une pente très rapide. Il buta et fit une chute très grave sur un tas de pierres. Un passant le découvrit vers cinq heures du matin. Le pauvre jeune homme fut transporté chez lui sans connaissance.

BOURBON-LANCY.



AGRESSION. — Vers onze heures du soir, plusieurs caporaux du 29^e d'infanterie, rentrant à la caserne, ont été assaillis près du pont de chemin de fer par un groupe d'individus qui, après les avoir insultés, les poursuivirent jusqu'à la porte du quartier en les lapidant. Le poste de garde sortit et put s'emparer de l'un des agresseurs.

AUTUN.

ACCIDENT GRAVE. — Un bébé de dix-huit mois sortait de son habitation, lorsqu'il tomba sous un tombereau de tuilerie, chargé de sable, et eut la cuisse droite broyée.

Transporté de suite en voiture, à l'hôpital, l'enfant reçut des soins empressés.

On croit que l'amputation du membre blessé sera nécessaire.

CHALON-SUB-SAONE.



UN CHIEN ENRAGÉ. — Au moment où des enfants sortaient de l'école, un chien se jeta sur dix d'entre eux et les mordit cruellement. L'animal étant enragé, ce fut de tous côtés une fuite éperdue. De courageux citoyens se mirent à sa poursuite et réussirent à l'abattre à coups de fusil.

LYON.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UN PEIGNAGE DE CHIGNONS

Les préceptes ne servent à rien, c'est connu; on en met même en chanson pour les mieux fixer dans la mémoire; par exemple:

Il faut des époux assortis
Dans les liens du mariage.

On apprend la chanson, on la sait sur le bout du doigt et, l'occasion se présentant, on fait le mariage le plus désassorti possible, après avoir longtemps chanté le contraire.

Nous ignorons si la veuve de l'opticien Ménard a quelquefois chanté, mais nous sommes sûrs qu'elle déchantait aujourd'hui, pour s'être laissé convaincre par un gentilhomme ruiné, de trente-cinq à trente-six ans, qui l'adorait pour le bon motif, elle, femme de quarante-sept ans.

Certes, M. de Cirol était sincère; le motif était excellent à son point de vue: la veuve était riche; quant à lui (pour emprunter une image à la profession de sa fiancée), le thermomètre de sa fortune marquait plusieurs degrés au-dessous de zéro attendu qu'il était criblé de dettes; mais on peut vendre des verres à l'usage des mauvais yeux et n'en voir pas soi-même plus clair pour cela; la tendre et am-

bitieuse veuve n'avait vu que la passion, flatteuse pour elle, du joli garçon qui lui donnait de la noblesse; la marchande de lunettes devint donc Mme de Cirol.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis le remplacement de feu Ménard que sa veuve, dont les écus dansaient une sarabande échelonnée, se découvrait une rivale avec laquelle son gentilhomme de mari était en train de la ruiner. Dire que le baromètre de la dame fut brusquement à l'orage, cela va de soi; ajouter que les incertitudes sur la vengeance à exercer le mirent au variable, est chose facile à comprendre. Le jury s'est jusqu'ici montré paternel pour l'usage du vitriol et du revolver; mais les journaux ne cessent de protester contre cette indulgence; une réaction peut se produire, que faire?

Il y a une chose qui n'entraîne jamais de bien graves conséquences, c'est un peignage de chignons. L'épouse trahie est robuste; une circonstance lui avait fait entrevoir sa rivale, petite blonde maigriotte, dont elle ne s'était qu'une bouchée; Mme de Cirol se décida donc à vaincre sans péril, se souciant de triompher sans gloire.

Sa petite police l'avait informée que la jeune blonde allait, à telle heure, attendre l'infidèle mari au parc Monceau; elle s'y rendit et y trouva d'autant plus aisément celle qu'elle cherchait, qu'en cette saison le lieu est à peu près désert. En effet, outre la rivale, on n'apercevait guère qu'une nourrice dont un caporal

caressait « le petit bourgeois » (comme on appelle un nourrisson dans l'armée française), plus un de ces travailleurs toujours à la recherche d'ouvrage et n'en trouvant jamais, sans prier le bon Dieu pour cela, de ces citoyens dont les manches de paletot et les jambes de pantalon s'adressent des adieux déchirants.

C'est ce témoin des violences de la vindicative épouse qui va raconter la scène au tribunal correctionnel, devant lequel cette dame est citée.

La petite blonde expose d'abord sa plainte et affirme qu'elle ignorait la situation matrimoniale du gentilhomme en question, car, ajoute-t-elle, il n'est pas dans son caractère de détourner des hommes mariés de leur ménage. Elle insiste sur ce point que la prévenue n'était plus une femme, mais une Euménide. M. Leconte de Lisle dirait même une Erinnye.

Maintenant, écoutons le témoin; quant à le comprendre, c'est autre chose:

— Je passais par là, vu que j'allais me « pousser dans la battant » une « bavaroise au bœuf », alors...

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que vous dites?

LE TÉMOIN. — J'allais manger un morceau.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous invite à vous exprimer autrement qu'en argot.

LE TÉMOIN. — C'est des choses qui se disent comme ça...

M. LE PRÉSIDENT. — Eh! bien, dites-les autrement.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

AMOURS TRAGIQUES. — Il y a trois ans, un ancien sous-officier colonial, qui s'adonne à l'alcool, comparaisait devant la cour d'assises de la Gironde pour avoir tenté d'assassiner sa maîtresse à coups de revolver.

Ce malheureux a renouvelé son acte criminel sur une nouvelle maîtresse, une femme mariée. Cette femme, importunée par la jalousie du colonial, lui avait signifié son congé et l'accompagnait en voiture, vers cinq heures, à la gare de La Bastide.

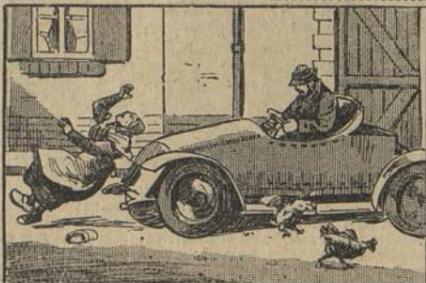
Comme le fiacre s'engageait sur le pont, l'alcoolique, sortant brusquement un revolver de sa poche, en tira deux coups sur sa maîtresse, puis deux autres sur lui-même. Il s'est fait des blessures mortelles et était dans le coma lorsqu'on l'a retiré de la voiture.

BORDEAUX.



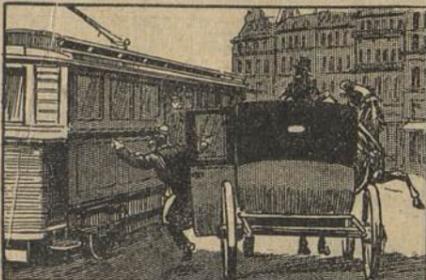
TROIS MÉGÈRES. — Armées de gourdins et de nerfs de boufs trois filles soumises se disposaient à se livrer bataille. Un agent accourut au bruit. Mais les trois femmes tournèrent leur fureur contre lui. Un coup de matraque lui fut asséné par une des femmes tandis que les autres lui portaient des coups de pied dans l'abdomen. Il fallut deux autres agents pour maîtriser les terribles femmes.

BORDEAUX.



POUR SAUVER SES POULES. — Au bourg de Belleville, un médecin passait en auto lorsqu'une femme de 65 ans sortit brusquement de sa maison pour éloigner ses poules qui circulaient sur la route. Malgré les efforts du docteur, la malheureuse fut renversée violemment. Le crâne fracturé, elle expira quelques instants après.

NIORT.



FIACRE CONTRE TRAMWAY. — De passage à Bordeaux, un homme prit un fiacre pour faire une course. Au passage d'un tramway, le cheval prit peur, se cabra et se jeta sur le véhicule. Le voyageur, voyant le danger qu'il courait, sauta du fiacre, mais il tomba si malheureusement qu'il eut le pied presque broyé par une roue du tramway.

BORDEAUX.

UN HÉRCULE DU BEAU SEXE

Si, en effet, la force prime le droit, il n'est pas besoin de demander laquelle des deux dames appelées devant le tribunal correctionnel a primé l'autre, dont le droit, d'ailleurs, est peut-être discutable; mais quant à sa colossale adversaire, Adeline Veyrent, la seule question qu'on pourrait se poser en la contemplant, c'est si un seul gendarme aurait suffi à protéger contre sa fureur Mlle Céline Bertholin, partie civile au procès.

Nous disons « mademoiselle » et non la « fille » Bertholin (comme l'appelait M^e Antoine Carenton, défenseur de son énorme ennemie), parce que M^e Lèbre, avocat de la plaignante, a protesté hautement contre cette qualification juridique appliquée à une prévenue, inacceptable appliquée à une plaignante : « Que mon confrère appelle ainsi sa cliente, disait M^e Lèbre, soit, mais la mienne, non. Je ne dis pas que Mlle Bertholin mérite le prix de vertu, ni même un accessit; mais si ses mœurs ne sont pas à l'abri de la satire, il y a du moins, chez elle, une certaine tenue dans l'inconduite (rires dans l'auditoire), et l'on ne fournit pas sur son compte, comme sur celui de Mlle Veyrent, des renseignements la présentant comme vivant de la prostitution.

LE DÉFENSEUR. — Mlle Veyrent est une

— Et pour quel motif, alors?

— Je ne sais si vous le comprendrez bien, car il est tout à fait étranger aux affaires légales. Pour vous, on n'est jamais tenu de payer ce que l'on doit, ce que l'on a pris l'engagement écrit d'acquiescer... Mme Guimont s'est placée à un point de vue plus élevé. Elle agit par excès d'honnêteté. Votre seule accusation suffit pour qu'elle vous offre un argent que vous ne devriez pas accepter. Mais n'ayez pas de crainte, monsieur Chamberlot, vous serez payé intégralement. Et maintenant, adieu. Demain matin, vous recevrez la visite de M. Albert Seryoix.

Mme Leudel se retira.

Très calme en apparence, le notaire la reconduisit jusqu'à la porte de l'étude.

En rentrant, il promena un regard dur sur ses clercs.

Tous, craignant un orage, paraissaient plongés dans un travail actif; les plumes grinçaient de concert sur le papier officiel.

M^e Chamberlot hocha la tête et rentra dans son cabinet.

Mais, aussitôt après avoir repoussé la double porte capitonnée, il se laissa aller à un violent accès de colère.

Ses deux poings fermés se crispèrent et s'abattirent lourdement sur le bureau.

— Tonnerre! gronda-t-il, est-ce que je serai joué par cette petite!... et dire que je l'aime comme un fou... A mon âge!... Imbécile!

Il fit quelques pas brusquement, puis revint s'asseoir, épongea son front mouillé de sueur et reprit mentalement :

— Non, ce n'est pas possible... Au moment de réussir... Mais pourquoi me jeter ce petit Seryoix dans les jambes... Un rival n'a-t-il disparu que pour céder la place à un autre?...

Allons, je déraisonne... La jolie Mme Leudel est plus sérieuse que cela... Il y a autre chose... Pourtant, les dames Guimont ne sont plus en rapport avec les Seryoix, maintenant... Ce n'est pas de ce côté que vient le danger... Alors?...

Ah! j'ai eu tort de pousser Seryoix à rompre ce mariage tout de suite... C'est de ma faute... On ne prend jamais assez de précautions... Et puis, l'autre, qui ne se retrouve pas!...

Le notaire, pour réagir contre les soucis qui l'assaillaient, essaya de travailler.

Il prit un dossier, le feuilleta un instant, puis le rejeta bientôt avec rage.

Rien ne pouvait le distraire de ses préoccupations.

Alors, il résolut de sortir.

Il venait de prendre son chapeau quand un visiteur se présenta.

C'était Chaussagnol.

X

Une vie lugubre avait commencé pour Mme et Mlle Guimont.

Au désespoir fiévreux des premiers jours, avait succédé l'abattement profond, la douleur silencieuse que cause le malheur irrémédiable.

La mère avait perdu tout espoir de revoir jamais son fils vivant.

Elle appréhendait presque le jour où en l'appellerait à reconnaître son cadavre.

Aucune recherche n'ayant donné de résultat, elle demeura convaincue que son fils avait été précipité dans la Seine et que son corps dormait au fond du fleuve.

A la débâcle morale menaçait de se joindre la détresse matérielle.

La misère n'était pas immédiate.

Quelques économies mettaient la mère et la fille à l'abri du besoin pour quelque temps.

Mais l'avenir?

Pour rien au monde, Mme Guimont n'aurait voulu recourir à Mme Leudel qui, elle-même, n'aurait osé faire aucune offre directe d'argent.

Cependant, la situation était précaire.

En acceptant de rembourser M^e Chamberlot, Mme Guimont avait contracté une

femme galante, c'est tout ce qu'on en peut dire.

M^e LÈBRE. — Je n'en dis pas plus.

Ainsi que la vertu, le vice a ses degrés.

Mentionnons toutefois que cette formidable personne a le respect de ses engagements : elle avait promis devant un témoin, qui l'a répété, de « flanquer une roulée » à son expetite camarade : elle lui a tenu parole, et voilà pourquoi nous sommes devant la justice.

Le fait s'est passé au café du Cirque d'été.

Sur trois témoins cités, deux ne répondent pas à l'appel de leurs noms, et nous apprenons que le troisième est le maître du café.

M. LE PRÉSIDENT. — Oh! le maître du café... Enfin, nous l'entendrons.

Et on l'entend :

« Dans la nuit du 10 au 11 janvier, dit-il, vers une heure du matin, Mlle Céline (la plaignante) était dans mon établissement et lisait le journal, lorsque Mlle Adeline est entrée et s'est jetée sur elle. Je me suis interposé et j'ai mis Mlle Céline à la porte.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous mettez à la porte celle qui avait reçu les coups ?

M^e LÈBRE. — Ah! c'est que Mlle Céline n'avait pas été dans ce café depuis deux mois et que l'autre en est une habituée fidèle.

M. LE PRÉSIDENT. — Tout s'explique.

LE CAFETIER. — Ce n'était pas pour cela, mais parce que l'autre n'est pas facile à mettre à la porte (rires) et que je protégeais ainsi Mlle Céline. Alors je ferme la porte et je reste

derrière. Mlle Céline, furieuse, voulait rentrer pour se venger; elle s'élança les poings en avant, les frappe dans les vitres, qui se brisent; c'est comme cela qu'elle s'est blessée.

LA PLAIGNANTE. — C'est faux! mon sang provenait d'un coup que mademoiselle m'a porté avec des ciseaux; la preuve, c'est que mes vêtements étaient coupés à l'endroit du bras où j'ai été blessée.

LE TÉMOIN. — Elle voulait passer par le carreau pour se jeter sur Mlle Adeline.

M. LE PRÉSIDENT, à la plaignante. — Combien avez-vous eu de jours d'incapacité de travail ? (Rires.)

La plaignante répond qu'elle a été quinze jours au lit, ce qui pourrait n'être pas une raison; mais enfin la blessure et les coupures des vêtements ont été constatées.

M. LE PRÉSIDENT. — Pourquoi vous a-t-elle frappée ?

LA PLAIGNANTE. — Parce que j'ai dit quelque chose contre elle.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous connaissez un de ses amis ?

LA PLAIGNANTE. — Non, je connais seulement l'ami de ce monsieur-là.

La prévenue à la parole et, d'une voix aussi convaincue qu'enrouée, elle raconte son affaire en un auvergnat qui complète le contraste entre son langage et sa toilette, mais qui explique la puissante carrure dont l'a dotée une région généreuse.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez dit, en par-

lourde dette dont le souci pesait chaque jour davantage.

D'abord, elle avait oublié cet engagement dans sa douleur maternelle.

Maintenant, il l'angoissait.

N'en ayant pas encore parlé à Cécile, elle n'osait aborder avec sa fille ce sujet qui pourtant lui revenait perpétuellement aux lèvres.

Un soir pourtant, elle ne résista plus au besoin d'épanchement qui la torturait.

Et, à la clarté intime de la lampe familiale, elle donna libre cours aux confidences.

Cette question pécuniaire n'effraya pas la jeune fille comme elle le craignait.

L'argent n'a pas de prise sur les cœurs de vingt ans.

Il les effleure sans les troubler.

Il ne les épouvante pas.

Il apparaît, selon les circonstances, comme un ami complaisant, un étranger qui frappe un jour à votre porte, un adversaire dont on triomphera aisément.

Jamais les jeunes gens ne voient en lui un ennemi implacable.

— Eh! bien, dit Cécile, quand sa mère lui eut exposé les prétentions de M^e Chamberlot, eh! bien, nous paierons!

— Mais, ma pauvre enfant, protesta Mme Guimont, comment ferons-nous? Nos ressources sont nulles. Quelques milliers de francs d'avance...

— Il faut les porter à cet homme.

— Et que deviendrons-nous ?

— Je travaillerais comme je l'ai déjà fait.

— Je sais bien que tu es courageuse; mais les forces humaines ont des limites. Nous aurons beau lutter toutes deux, nous arriverons à peine à vivre; comment distraire de notre maigre budget des sommes énormes pour nous ?

— Ne nous décourageons pas...

— C'est pour toi que je m'inquiète.

— Et moi, c'est pour toi, ma pauvre mère...

— Chère enfant !

— Tu me parais si faible et si souffrante déjà...

— Et toi, tu es si pâle... J'ai peur que tu ne retombes malade !

Mme Guimont essaya deux larmes montées à ses yeux et Cécile vint l'embrasser.

Une même pensée, celle du cher disparu, les angoissait toutes deux.

Mais elles évitaient d'en parler.

Mme Guimont reprit :

— Nous n'avons plus à compter que sur nous-mêmes. Personne ne peut nous venir en aide...

Cécile rougit.

— Tu ne le voudrais pas !

— Non... J'entends seulement que nous sommes des malheureuses délaissées... Vois-tu, tout le monde nous abandonne à la fois...

— Pas Blanche.

Mme Guimont regarda fixement sa fille.

— Comptes-tu lui demander un service ?

— De l'argent? protesta la jeune fille...

Jamais !

La mère baissa la tête.

— Je ne puis blâmer ta fierté.

— Je sais bien que, si elle osait, elle me proposerait elle-même... Mais je refuserais... Je ne veux pas... Assez d'humiliations comme cela !

— Tu en subiras aussi en sollicitant du travail.

— Celles-là ne m'atteindront pas! Dès demain, j'irai revoir les maisons où j'ai déjà été accueillie.

— Et moi, j'irai porter mille francs à M^e Chamberlot.

— Pourquoi si peu ?

— J'ai fait mes comptes... Je ne veux pas que nous restions sans rien devant nous.

— Vendons ce que nous avons ! s'écria impétueusement la jeune fille.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

VENGEANCE DE FEMME. — Un homme de cinquante ans avait avec sa femme de fréquentes discussions.

Une scène plus violente que d'habitude se déroula l'autre soir entre les époux, la femme reprochant à son mari d'avoir vendu le mobilier commun dont elle avait aperçu dans la journée diverses pièces sur la place des Ursules. Le mari, pour se disculper, frappa sa femme, qui saisit un couteau et lui en porta deux coups. Le premier atteignit l'homme à la main et le second pénétra dans la poitrine, sous le sein gauche.

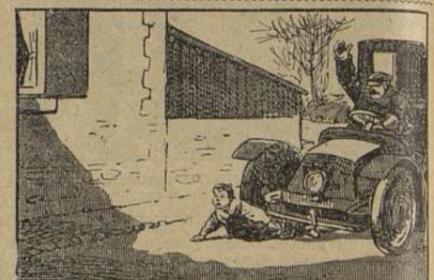
Grièvement atteint le mari brutal s'effondra sur le sol.

SAINT-ÉTIENNE.

UNE MÈRE INDIGNE. — Une femme qui vit depuis dix ans séparée de son mari, un repris de justice, a été arrêtée sous l'inculpation d'excitation de mineurs à la débauche.

Cette mère indigne livrait à la prostitution ses quatre filles âgées de vingt, dix-sept, seize et douze ans.

MONTPELLIER.



UN ENFANT ÉCRASÉ. — Une automobile venant de Lyon passait au quartier de la Roche. Arrivée à un coude que fait la route, la voiture rencontra un enfant de six ans qui jouait sur la chaussée et qu'elle ne put éviter. Le véhicule passa sur le corps du pauvre petit qui fut tué sur le coup.

RIVE-DE-GIER.



ATTAQUÉ LA NUIT. — En regagnant son domicile, vers dix heures et demie du soir, un mineur traversait la place du Champs-de-Mars, lorsqu'il fut assailli par deux individus, qui, après l'avoir terrassé et frappé, le dévalisèrent d'une somme de cinquante francs et prirent la fuite. Les malfaiteurs purent être arrêtés.

FIRMINY.



UNE SCÈNE TRAGIQUE. — En cachette de ses parents, un gamin de 14 ans avait acheté un pistolet à un petit camarade. Il s'amusa avec ce pistolet, en présence de sa sœur, âgée de neuf ans, et de ses frères, âgés de douze et de sept ans. Il pressa involontairement la gachette, et le coup partit, tuant net la fillette.

CLERMONT-FERRAND.

lant de la plaignante, que vous lui flanqueriez une roulée.

LA PRÉVENUE. — Parce qu'elle m'a débiné de tous les couchas; ch'est pour ça que je me propoia de l'arrangea; mais je ne lui a donna qu'un cheul coup de poing.

M. LE PRÉSIDENT. — Il devait être bon. Et la blessure faite avec vos ciseaux ?

LA PRÉVENUE. — Des chiaux ? Je n'en ai pas, je ne m'en chers jamais. (Rires.)

Et la parole est aux avocats.

Il résulte des plaidoiries que Mlle Adeline occupe un appartement de 1 700 francs dont elle sous-louait une chambre à sa petite camarade Céline; celle-ci, au dire de la première, attirait chez elle un tas de souteneurs, de sorte qu'elle lui a donné congé; de là, débinage de l'expulsee furieuse.

D'autre part, on allègue que Mlle Adeline avait de nombreux amants; qu'elle accusait à tort sa locataire de les lui souffler, cette demoiselle n'ayant pas besoin de prendre les amants des autres.

Mais enfin, le fait des coups n'est pas nié, et l'atténuation en faveur de celle qui les a portés serait dans l'état d'ivresse où elle se trouvait.

Le tribunal a rendu un jugement où il dit que la prévenue a abusé de sa force et ne mérite aucune indulgence; en raison de quoi elle a été condamnée à six jours de prison et 50 francs de dommages-intérêts.

JULES MOINAUX.

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

VII (Suite)*

— Pour sûr que non, ça ne sera pas fini... Qu'est-ce qui arrivera, hein, mes amours, quand on l'aura défilée?... On l'interrogera... On voudra savoir... La police sera prévenue... Elle est curieuse... Elle descendra dans les caveaux et elle dénichera le pot aux roses... Pensez donc ! un repaire de bandits, en plein Paris, installés sous terre comme chez eux... En avant la musique ! Les journaux s'emparent de l'affaire... On brode... On invente... C'est de la bonne copie pour huit jours au moins...

— A moins... dit Chevillat sentencieux et hochant la tête...

— A moins quoi ?
— Que Coribasse n'arrive et ne délivre Denis et la vieille... avant la police... avant le jour...

— Coribasse devait venir ce soir, murmure Modeste, avec un frisson de terreur.

— Possible, possible, dit Boutort. Tout de même le repaire est brûlé, il faudra que Coribasse cherche autre chose. Il va être en l'air, comme on dit, et plus facile à pincer, car du moment que nous connaissons le secret, c'est couru, jamais il ne remettra les pieds dans son usine à champignons... Et le plein air, ça ne vaut rien pour la délicatesse de ses traits.

Il se pencha sur le trou...

La corde commençait à s'agiter... La mère Lucas reprenait connaissance... Son ivresse était dissipée... Mais elle ne se rendait pas compte de ce qui lui arrivait... C'était assez naturel... Il ne faut pas lui en vouloir... Tout à coup, un flot de lumière partant des trois lanternes, l'éclaira crûment, illumina l'abîme, au-dessus duquel elle se balançait...

Elle leva les yeux et aperçut deux têtes d'homme...

Deux têtes penchées au ras du sol... et qui lui souriaient d'un air aimable... Elle comprit... et elle eut un tel frisson que la corde en trembla.

Après quoi Boutort, lui rendant la monnaie de sa pièce, demanda :

— Eh bien, la gosse ?... Est-on bien là-dessous ?

Puis, sans plus s'occuper d'elle, ils filèrent... Marchenoir défaillait... On devait lui donner des soins... Modeste, elle-même, maintenant que la réaction se faisait violemment, s'affaiblissait. Elle eut à peine la force de dire à ses sauveurs :

— Où me conduisez-vous ?

— Chez celui pour le compte duquel nous travaillons, mon enfant... chez Mirador...

Elle s'affaissa dans les bras de Boutort... tout à la fois heureuse et éperdue...

Heureuse, parce qu'elle échappait à Coribasse...

Éperdue, parce qu'elle aimait !... Et parce qu'elle savait qu'elle allait souffrir...

Ils s'étaient à peine éloignés de la champignonnière depuis quelques minutes qu'un homme y entra par le terrain

vague, ayant franchi la palissade de la rue des Peupliers. Il existait deux entrées aux caveaux : l'une qui aboutissait à l'ancienne maison d'habitation — c'était celle que venaient de prendre nos amis, celle qui servait aux bandits pendant la nuit, alors qu'ils n'avaient à craindre aucun regard trop curieux ; l'autre, qui aboutissait dans la cabane en planches du bord de la rue, où Boutort s'était endormi si étrangement. Celle-ci servait en cas d'alerte aux misérables et durant la journée seulement.

L'homme, après des précautions de prudence, sûr de ne pas être suivi, marchait d'un pas assuré, en habitué de ces parages où il se reconnaissait malgré les ténébres.

C'était le bourreau de Modeste : Pierre Coribasse, l'Ingénieur...

Il allait s'engager dans la maison lorsque son attention fut attirée par des plaintes sourdes qui partaient du fond de la cour vers l'endroit où s'enfonçait le puits d'aération... Il écouta... La même plainte sourde se renouvela...

— Il y a quelqu'un là !

Il tira son couteau à virole, l'ouvrit et, sans hésiter, courut vers l'endroit d'où sortait le bruit. Dans la cour, autour de lui, ses yeux accoutumés à l'obscurité ne distinguèrent rien d'anormal. Il connaissait chacun des débris qui se trouvaient là, chacune des pierres, chacune des ruines de ces décombres...

— Je me suis trompé !

Déjà il rétrogradait lorsque, pour la troisième fois, le plainte se fit entendre... Et cela semblait sortir du puits...

Il s'approcha...

Un détail attirait tout de suite le soupçon de quelque chose d'insolite, d'un danger.

Les barres de fer qui servaient de clôture à l'orifice avaient été arrachées...

On les avait remplacées par un fort madrier, en travers du trou...

Et à ce madrier, une corde était enroulée. Et c'était du bout de cette corde que montaient les plaintes, imprécations, blasphèmes et prières...

— Qui donc est là ? demande-t-il...

Les plaintes se taisent... durant quelques secondes... la mère Lucas est morte de peur.

Coribasse dit plus haut :

— Dites-moi qui vous êtes ou, de par tous les diables, je coupe la ficelle...

— Est-ce donc toi, l'Ingénieur ? fait la voix, du bout de la corde...

— C'est moi ! Mais vous, vous ?

— Tu ne me reconnais pas ?... La maman Lucas... la bonne maman Lucas...

Il pose un pied sur le madrier, saisit la corde, l'enroule autour de ses mains d'athlète et enlève doucement le poids énorme... sans effort apparent... Une tête apparaît, puis un corps... la mégère est hors de péril... il coupe les liens... et le premier geste de la femme, lorsqu'elle est libre, est de tendre les poings vers le ciel, vers l'inconnu... les lèvres écumantes de rage, bavant toute sa rancune mortelle :

— Ah ! les chiens !... Quand je les tiendrai !

— Raconte ! dit Coribasse, dont la voix, brève et sourde, épouvante la vieille...

Elle obéit, met le bandit au courant en quelques mots... Il ne l'interrompt pas... Mais on entend sa respiration saccadée, pareille à un râle d'agonisant.

Lorsqu'elle a fini :

— Ainsi, ils ont enlevé Modeste ?

— Oui.

— Et ces trois hommes, tu les as reconnus ?

— Parbleu !... Ils ne se cachent guère, les traîtres, les reptiles, les mouchards !

Pourquoi les as-tu réchauffés dans ton

sein ?... Il y avait l'Amidon, Dingue-Dingue et Montretout...

— Tous trois complices de Mirador... je m'en étais douté, pourtant !...

— Et tu peux en être sûr... car, du puits, j'ai entendu la réponse de l'un d'eux, à qui la drôlesse demandait où il la conduisait... « Chez Mirador ! » a-t-il dit. Te voilà renseigné, mon fils... Nous aurons bientôt toute la rousse sur le dos... Et ça t'apprendra, s'il n'est pas trop tard, ce qu'il en coûte de jouer à l'amoureux... Mirador est plus fort que toi !...

Un souffle de rage lui répondit :

— Tais-toi, vieille... si tu tiens à ta peau... Et renseigne-moi encore... Ces hommes étaient dans les galeries des caves. Tu avais enlevé la corde... Il était donc impossible pour eux de sortir... à moins de surprendre le secret de l'un ou de l'autre des deux couloirs... Et ceci est également impossible, sans une trahison... Tu sens le vin... tu étais ivre... la trahison vient de toi !...

Elle eut un rire de sarcasme.

— Je n'étais pas en bas quand ils ont trouvé la sortie... mais en bas il y avait quelqu'un... et tu le sais bien...

— Il y avait Denis !

— Oui... Celui-là te dira peut-être la vérité... Moi, l'Ingénieur, je suis pas fautif !

— Denis ! Denis ! murmura Coribasse... Ah ! malheur ! malheur à lui !

Et, sans plus s'occuper de la mère Lucas, il s'élança dans la maison... La trappe de l'escalier était encore ouverte... Le couloir était béant... Il descend comme une trombe, rampe dans l'étroit boyau avec la souplesse et la rapidité d'un serpent... Au bout du couloir, la pierre, qui a joué dans sa rainure, livre le passage dans les galeries souterraines...

Il va droit à la chambre à coucher...

Au milieu, sur le sol, Denis est étendu, dans l'impossibilité de se mouvoir... Des lanières, arrachées aux draps et aux couvertures du lit, l'enserrent étroitement.

Coribasse s'avance lentement vers son frère, sans dire un mot, et l'observe.

Denis frissonne... Maintenant qu'il se retrouve en face de l'Ingénieur, il est repris d'effroi... et il se repent d'avoir aidé au salut de Modeste.

Toujours silencieux, Coribasse se penche...

Il examine les liens... tire à lui... essaye si vraiment ils étaient solides...

En toute évidence le moindre effort eût délogé le jeune homme.

Coribasse s'en aperçoit...

Il a un sourire cruel et dit :

— Heureusement, ils ne t'ont pas serré bien fort... En glissant ton bras dans les liens tu pouvais te dégager... c'est justement le bras droit... et c'est dans la poche, du côté droit, qu'est ton couteau... Avec ton couteau, tu coupais le reste... c'était un enfantillage, mais on ne pense pas à tout...

Denis écoutait, ne répondait rien... Il connaissait trop son frère pour ne pas savoir quel l'Ingénieur avait des soupçons...

Et l'Ingénieur n'était jamais si redoutable que lorsqu'il plaisantait.

Coribasse rendit la liberté à son frère...

Mais, libre ou entravé, Denis n'en restait pas moins esclave...

Le lourd regard du bandit pesait toujours sur lui...

— Ainsi, tu l'as laissée s'enfuir...

— J'ai voulu résister... je n'ai pas été le plus fort... Ils étaient deux...

— Oui, oui, oh ! je sais ! tu as dû résister longtemps... Après quoi, tu leur as indiqué le passage, n'est-ce pas ?

— Non.

— Épargne-toi les mensonges. Je sais ce que tu vas me dire. Ils t'ont

menacé, ils t'ont mis à la torture... et tu as été obligé de parler ?... Voilà ta défense...

— C'est la vérité...

— Tu mens, te dis-je...

— Pierre !

— Je vais te dire ce qui s'est passé.

Tu as été au-devant de leurs désirs... Ils venaient pour tirer Modeste de mes griffes... Tu l'es fait le sauveur de Modeste... Ils seraient morts ici... tous, entends-tu ? tous, sans ton intervention...

Tu aimes Modeste !

— Pierre, je te jure...

— Tu l'aimes !... Deux fois tu avais imploré ma pitié... Tu l'aimes... Dis-moi ce qui s'est passé... avoue... A cette condition seule, je te pardonne

— Tu jures !

— Oui... tu vivras... Mais n'oublie pas que Mirador est notre ennemi mortel...

Je te pardonnerai, en comptant que tu m'aideras à me venger de lui...

Denis hésitait...

Le repentir et l'épouvante qu'il avait de son frère entraînent en lutte dans son cœur.

— Comment l'aiderai-je ?

— Que t'importe ?... Du reste, à toutes les raisons que tu as de haïr cet homme, je peux en ajouter une qui sera plus puissante que les autres... Modeste l'aime !...

— A ton tour, tu mens ! dit Denis, la voix rauque.

Pierre lui tendit une lettre, dépliée :

— Lis ! Et tu me croiras !...

C'était la lettre écrite par la jeune fille à l'heure où elle se préparait à mourir...

Denis la parcourut... la rendit...

— Que veux-tu de moi ?

— C'est bien toi qui leur as ouvert le passage secret ?

— Oui.

— Elle a dû te remercier... avec chaleur ?... et t'assurer qu'elle ne t'oublierait pas ?...

— Oui.

— Et tu as ajouté foi à ses paroles ?

— Oui.

— Imbécile !

Coribasse se promenait à grands pas dans le caveau. Il était en proie à un trouble d'autant plus profond qu'il le dissimulait entièrement. A peine si son regard vacillait, parfois... En lui, de la rage contre Denis, l'être faible et lâche de qui venait tout le mal !... la haine de Mirador !... et, par-dessus tout cela, un sentiment qu'il ne s'avouait pas... violent... exaspéré déjà... dont il commençait à s'apercevoir seulement... une émotion qui le mordait au cœur... qui le pâlissait... le regret de la jeune fille disparue, de la victime qu'il avait choisie... regret étrange... qui était presque de la douleur... douleur étrange qui était presque de l'amour... si ce n'est pas profaner ce mot que l'appliquer à un tel misérable !...

Car l'amour pénètre où il veut, par les moyens les plus inattendus...

Désormais, l'Ingénieur, au milieu des périls qui vont le menacer, n'aura plus qu'un but avant tous les autres...

Retrouver Modeste... s'en rendre maître...

Désormais, l'Ingénieur va employer à cet effort toutes les ressources de son esprit...

Il ne sait pas qu'il l'aime, cette jeune fille qu'autrefois il avait condamnée à mort auprès des fours de la Chalade... Il ne le sait pas, et il l'aime follement...

C'est d'elle que viendra le premier châtement...

Le premier, avant les autres... et le plus intolérable, pour cet homme, le plus cruel !

Rien ne le rattachait à l'humanité... Sans croyances et sans foi, dévoyé, fou, il avait l'orgueil de ses crimes... Être d'exception peut-être, mais redoutable entre tous, il n'avait jamais senti le trouble d'une passion... Il allait s'éveiller de ce long sommeil, avec une souffrance aiguë, qui ferait battre plus rapidement ses artères...

Il désigna une table à Denis, et, avec un calme absolu :

— J'ai trouvé ce qu'il faut pour nous venger... Après ce que tu as fait ici, pour elle, Modeste n'aura nulle défiance de toi...

Assieds-toi à cette table... Et, sans en omettre un mot, écris ce que je vais te dicter...

* Voir les numéros 128 à 168.

LE MYSTÈRE DES CŒURS

Marchenoir fut ramené chez lui, rue Houdon, par ses deux amis, pendant qu'on laissait Modeste rue de Lisbonne, sous la protection de Mirador.

Marchenoir avait perdu beaucoup de sang et il était dans une faiblesse extrême, mais le médecin, appelé en hâte, déclara que la blessure n'était pas mortelle. La balle avait brisé une côte et s'était logée là. Une opération était nécessaire. On la fit sans retard. Elle réussit.

— Dans un mois, il sera debout, dit le chirurgien.

Rue de Lisbonne, quand Modeste se vit hors de l'atteinte de Coribasse, une réaction violente, après tant de terreurs, se fit en elle.

Elle tomba dans une sorte de torpeur si profonde qu'on eût dit une syncope. Mirador et Renaud veillaient auprès d'elle.

Elle s'éveilla au courant de l'après-midi, et lorsqu'elle aperçut, penché sur elle, le visage grave et attentif de l'homme qu'elle aimait, elle referma vivement les yeux.

— Peut-être pour dérober son bonheur... Peut-être pour cacher ses larmes...

— Vous êtes sauvée, mon enfant ! dit Mirador... Et maintenant, dites-moi si vous êtes en état de répondre aux questions que je voudrais vous poser, ou si vous préférez attendre, remettre à demain par exemple...

— Je répondrai tout de suite, fit-elle en se soulevant dans son lit, où elle était étendue, tout habillée... Jadis, monsieur Mirador, vous avez voulu m'interroger une première fois et, Valentine et moi, nous avons refusé de vous renseigner... Tout à l'heure, en m'écoutant, vous comprendrez notre refus et vous l'excuserez...

Après un silence :

— Que désirez-vous savoir ?

— Tout ce que vous savez vous-même... depuis la nuit du 18 octobre, où fut assassiné mon pauvre Richard... jusqu'à la nuit dernière... où l'on vous a retrouvée et enlevée à ces bandits...

— Ma tête est faible... mon cerveau vide... Aidez-moi, en précisant vos questions...

— La nuit du 18, vous étiez en Arbonne... Vous avez vu le meurtrier ?

— Non... Le meurtrier a été commis loin de nous... mais nous avons vu les meurtriers emporter un cadavre jusqu'au bord des fours et le précipiter dans un des foyers...

Renaud tressaillit... se dressa, pâle... Enfin, allait-il donc apprendre la vérité ?

— Ces deux hommes ? Vous les connaissez ?

— Ils étaient déguisés, le visage noirci et barré d'un foulard qui étouffait leur voix... et ils étaient vêtus de ces longues blouses noires communes aux verriers...

— Les frères Sambut ! murmura Mirador... Mais il faudrait la preuve... Ensuite ?...

— A notre cri d'horreur, ils se sont jetés sur nous, nous ont terrassés. Oh ! nous avons cru que nous allions mourir... Et alors ils nous ont condamnés au silence, avec de terribles menaces, et sous peine de mort... Nous avons juré de nous taire... Aujourd'hui, si je parle, c'est que mon silence ne me sauverait pas des entreprises de ces hommes... ou, du moins, de l'un des deux... qui m'aime...

— Alors, vous les avez revus... Vous les avez reconnus ?

— Je les soupçonne...

— Pierre et Denis Sambut, n'est-ce pas ? Les deux Coribasse ?

— Oui... Mais je n'ai point de preuve...

Et elle ajouta, pensive, ainsi que Mirador :

— Il faudrait une preuve...

Mirador reprit :

— Précisons quelques points de détail.

Quelle heure était-il au moment où les deux bandits ont précipité le corps dans le brasier ?...

— Un instant après, une horloge lointaine sonna onze heures...

Renaud murmura à l'oreille de l'officier :

— C'est après minuit que nous sommes sortis du château, mon frère et moi !...

— Et Plus-qu'un-Homme, Léopold, l'ami de Jarrioles, a hurlé à cette heure-là... pour un second crime... Le second crime est celui dont les jeunes filles furent témoins... Ce corps livré à la combustion des fours... Le premier, à dix heures, fut le meurtrier.

— A dix heures, Richard aurait été assassiné ?... Et moi, Jean, moi, j'étais au château à sept heures... et je pris part, comme tous les jours, au dîner de famille...

— N'avais-je pas juré, Renaud, de démontrer votre innocence, malgré vous ?...

« — Nous vous traiterons comme nous avons traité Jarrioles ! »

— Moi, j'avais dit : « Les meurtriers de l'aveugle sont les meurtriers de Richard ! » Je ne m'étais pas trompé... Les Sambut partout, toujours... Il faut une preuve...

Et Modeste redisait, le regard devenu rêveur et l'air étrange :

— Oui, il faudrait contre eux une preuve... l'aveu, de l'un ou de l'autre...

— Et à Paris ?

La jeune fille raconta sa triste, sa lamentable odyssee... et celle de Valentine...

Renaud n'osait plus l'interroger... n'osait plus écouter...

Lorsqu'elle dit qu'un soir — le soir fatal de leur séparation — Valentine avait aperçu Renaud, passant rapidement en auto vers le boulevard Sébas-

— Qu'est devenue votre amie ?

Le visage de Modeste se crispa. Les yeux se creusèrent brusquement. Elle ne répondit pas.

Hélas ! Ce silence était plus éloquent que toute parole...

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! murmura le jeune homme...

Modeste avait tout raconté... Pour eux, aucun doute n'existait plus... Du reste, depuis les Salons de Paris, Mirador en avait acquis la certitude... Ces deux Sambut étaient les bandits connus sous le nom de Coribasse... Ici, la preuve était facile... Tous les ouvriers de la Chalade en eussent témoigné au besoin... Ce qui restait mystérieux, c'était leur intervention dans le meurtre de Richard... et la preuve de ce meurtre...

Ils laissèrent Modeste se reposer et se retirèrent pour causer librement.

— Une seule conjecture est possible... Celle-ci : Pour une cause inconnue, ces hommes avaient décidé la mort de Richard. Ils l'ont cherché dans la forêt où ils avaient vu qu'il se dirigeait, vers la Maison-du-Roi... Or, il faut admettre... écoutez-moi, Renaud... il faut admettre que Richard était vivant !...

— C'est impossible...

— Fort possible, au contraire... Richard à demi étranglé... Richard en syncope... Les mouvements du cœur suspendus... Cela arrive dans les cas d'asphyxie, communément... Vous avez pris peur... Vous avez eu horreur d'avoir tué et vous vous êtes enfui... Si, au lieu de vous enfuir, vous aviez conservé quelque sang-froid... si vous aviez essayé sur Richard les soins ordinaires et si connus, propres à le rappeler à la vie, Richard eût été sauvé...

— C'est impossible.

— Richard, dis-je, eût été sauvé par vous... Et ce qui le prouve, c'est que, à défaut de soins, la nature fut agissante et triompha de l'asphyxie... C'est une hypothèse, ne l'oubliez pas... non seulement vraisemblable... mais sûrement vraie... Oui, je suis convaincu que Richard revint à la vie, se remit sur les pieds, tenta de retrouver sa route... Combien de temps cela dura-t-il ? Retour à la vie, course en forêt ?... Trois heures... Comment, je l'affirme ?... Vous avez frappé Richard avant sept heures... Le crime, le crime réel a été commis à dix heures... Nous avons le témoignage de Léopold et l'affirmation plus sérieuse de l'aveugle... Donc, Richard a été rencontré, faible encore, dans l'impossibilité de se défendre, par les Sambut qui l'ont tué... L'un des deux avait dit, avant le meurtre : « Tous les sangs sont rouges ! » L'autre : « Alors, frappe dur, et qu'il ne fasse pas seulement ouff ! »... Mort, Richard a été traîné jusqu'aux fours... Le mobile de cet acte abominable ? Nous le saurons... La preuve du meurtre ?... La goutte de sang nous l'a fournie... sans hésitation... sans incertitude... Un coup violent à l'artère temporale... La mort fut foudroyante... C'est la science qui parle... et qui vous absout, mon pauvre Renaud ; la science infaillible de votre père... Non, vous n'êtes pas coupable... de ce crime... Votre faute, d'ailleurs, fut assez grande... mais le sang versé ne retombe pas sur votre tête... et l'horrible torture de votre existence, depuis le 18 octobre, vous rend vraiment digne de pitié à mes yeux... Seulement...

Et il eut un geste de fièvre :

— Seulement, tant que nous ne posséderons pas une preuve, une seule... la preuve, en un mot... que je ne me trompe pas... tout ceci restera dans le domaine des hypothèses... et j'ai peur que Larmouset ne s'impatiente...

— Ce serait la mort de ma mère... de mon père... s'il nous accusait... Vous croyez ?...

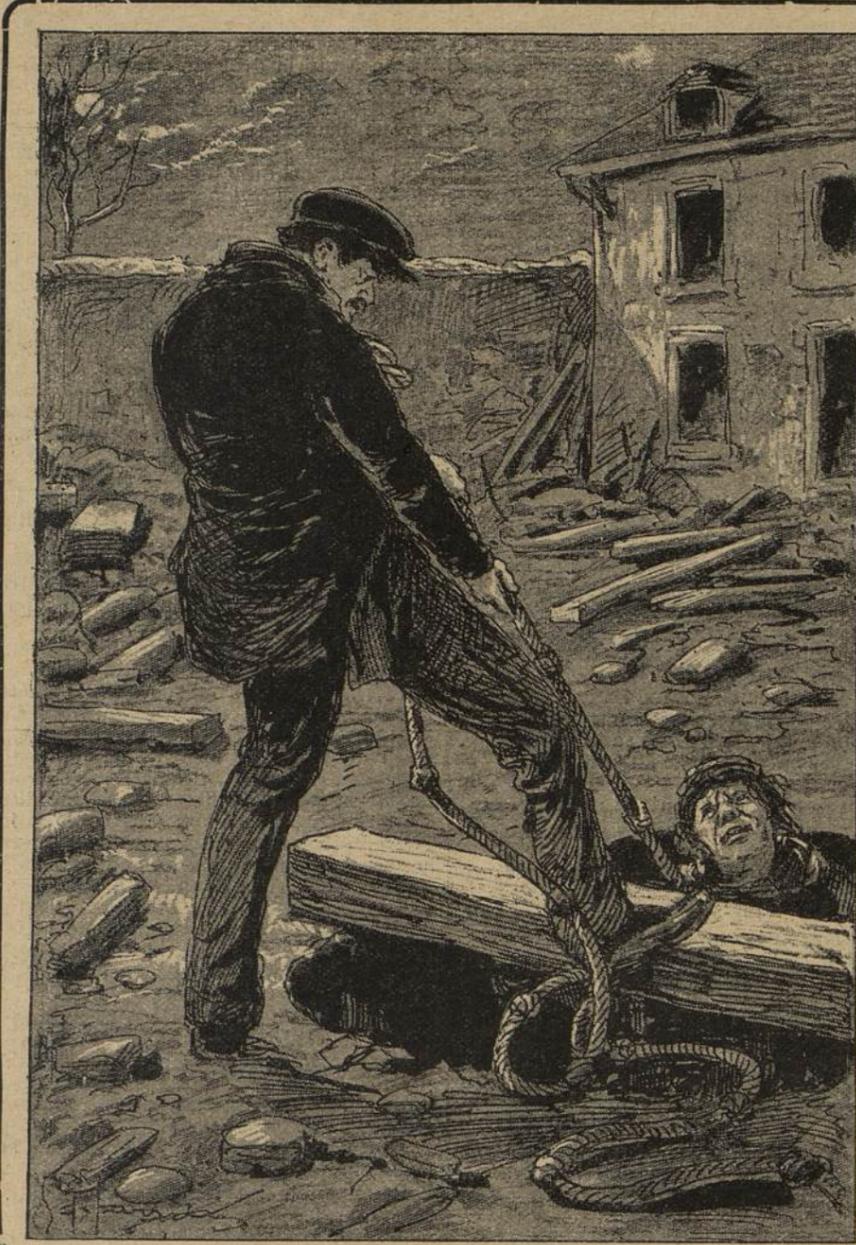
— Je ne crois rien... Larmouset est juge... son devoir est rigoureux... J'ai peur... et il faut se hâter... pour éviter une catastrophe...

Leur entretien, commencé à voix basse finissait à haute voix... Ils n'y avaient pas pris garde... Et de la chambre voisine où Modeste reposait, mais ne dormait pas, la jeune fille avait entendu les dernières paroles.

Elle resta longtemps rêveuse, puis murmura :

— La preuve !... une preuve accablante, irréfutable !... Eh ! bien, moi, je la trouverai — et je sais comment — au prix même de ma vie, s'il le faut...

(La suite au prochain numéro.)



LA GOUTTE DE SANG. — Coribasse saisit la corde et enleva doucement le poids énorme.

Ces paroles étaient échangées rapidement, à voix basse, Modeste ne les entendait pas... Mirador revint auprès d'elle :

— Je devine maintenant le contenu des lettres mystérieuses que vous receviez...

— Des menaces... des ordres... Oh ! ils veillaient sur nous... Nous sentions peser sur nous leur regard... leur cruauté... Nous étions esclaves... Nous étions chargés de chaînes... c'était pour toujours... pour toujours... Quelle vie !

— Vous voici libre... calmez-vous, mon enfant ! dit doucement l'officier.

— Pourquoi avez-vous quitté la Viergette ? Pourquoi avez-vous pris la fuite, tout à coup, la nuit, comme si vous étiez coupables ?

— Parce que nous venions de recevoir une lettre si terrible que nous avons voulu disparaître, faire perdre nos traces... pour échapper au sort dont on nous menaçait.

— Ce sort ?

topol ; lorsqu'elle dit qu'à ce moment on les arrêtait toutes deux, les deux vierges, parmi les filles publiques ; lorsqu'elle dit que Valentine avait crié :

« Renaud ! Renaud ! Au secours ! » invoquant, à l'appui de sa détresse, la protection de l'homme qu'elle aimait... Lorsqu'elle eut conté cet épisode navrant de leur vie de pauvres errantes en Paris, Renaud baissa la tête et ses larmes coulèrent.

Cet appel d'angoisse, ce soir-là, il l'avait entendu...

Il avait reconnu la voix de Valentine...

Il avait fait arrêter l'auto... il était revenu sur ses pas... il avait questionné... cherché... vainement !...

Et ce fut ce même soir qu'il était rentré rue de Lisbonne, assailli par de sinistres pressentiments et qu'il avait jeté son désespoir à Mirador dans ce cri :

— Perdues ! Elles sont perdues ! Pauvres enfants !

Il s'arma de courage et demanda à Modeste :

Il s'éta
froide au
— Je n
ma mère,
rien : il n
celle que
aimerai t
quelques
madame,
tre... je n
désillusion
confidenc
Daniel
mère ; et,
sentait g
qu'elle av
son cœur
des affre
Mais po
et noble g
sa mère ?
commis p
Feuilles,
ère et de
temps mé
Et elle
Entre e
cette fem
respectue
les attaq
d'une bie
Un lou
salon.
Micheli
la chemi
traitemen
— Vou
en saisiss
breuil.
— Non
ras toujo
l'a donné
tout à l'h
pas le dr
prouve do
avoir un f
— Ne
Micheline
— C'es
l'ai tant a
ici souven
nement t
pour com
nous ce s
— J'a
— Oh
Et elle
— Que
sans dout
— Peu
— Sur
pas ton c
— Ra
voulu rir
ment cher
— La c
deux très
— Ado
— Ces
finitiveme
l'intention
— Le c
d'hériter
de Baby
mille livr
paraît-il.
— Alor
— Gaé
charmant
éblouit. A
pareils au
noire, cet
che toujo
*Voir les

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

DEUXIÈME PARTIE

Mortel Secret

I (Suite.)*

Il s'était levé, très pâle, une sueur froide au front.

— Je ne veux rien savoir de la vie de ma mère, dit-il d'une voix sourde... rien... rien ; il ne m'appartient point de juger celle que malgré tout je respecterai et aimerai toujours. Si ma mère a commis quelques erreurs, ah ! je vous en prie, madame, ne me les faites jamais connaître... je ne pourrais vous pardonner les désillusions que m'apporteraient vos confidences.

Daniel s'animait en parlant de sa mère ; et, tout en l'écoutant, Micheline sentait gronder en elle toute la haine qu'elle avait vouée à cette femme, sentait son cœur s'emplit de toute l'amertume des affreux souvenirs d'autrefois.

Mais pouvait-elle lui révéler, à ce grand et noble garçon, toutes les ignominies de sa mère ? Pouvait-elle lui dire le crime commis par Morgane Le Garrec à Vertes-Feuilles, lui dire aussi toute la vie d'adultère et de déshonneur que depuis longtemps menait la marquise de Presles ?... Et elle se tut.

Entre eux, maintenant, pas un mot de cette femme néfaste que Daniel, en fils respectueux, était prêt à défendre contre les attaques, bien justifiées cependant, d'une bienfaitrice qu'il vénérât.

Un lourd silence tombait dans le petit salon.

Micheline se leva ; et, immobile près de la cheminée, elle se prit à regarder distraitement devant elle.

— Vous m'en voulez ? dit enfin Daniel en saisissant les petites mains de Mme Dubreuil.

— Non, mon enfant. Tu as, et tu auras toujours raison de défendre celle qui t'a donné le jour. Comme tu le disais tout à l'heure avec tant de feu, tu n'as pas le droit de juger ta mère. Je t'approuve donc entièrement... et je voudrais avoir un fils tel que toi.

— Ne suis-je pas un peu votre enfant, Micheline ?

— C'est vrai ; je t'ai vu si petit, et je t'ai tant aimé. Aussi te prierai-je de venir ici souvent, ici où mon mari sera certainement très heureux de te recevoir ; et pour commencer... eh bien ! dîne avec nous ce soir.

— J'accepterais volontiers, mais...

— Oh ! il y a déjà un mais ?...

Et elle ajouta en souriant :

— Quelle amourette sous cloche, sans doute...

— Peut-être.

— Surtout, sois prudent, et ne donne pas ton cœur à la légère.

— Rassurez-vous, Micheline... j'ai voulu rire. Ce soir, je dîne tout simplement chez la comtesse de Kernoël.

— La comtesse de Kernoël a, paraît-il, deux très jolies filles.

— Adorables toutes deux.

— Ces dames sont-elles installées définitivement à Paris, ou bien ont-elles l'intention de n'y passer que l'hiver ?

— Le contre-amiral de Kernoël vient d'hériter d'un magnifique hôtel de la rue de Babylone, d'hériter aussi de quelques mille livres de rentes. L'hôtel est princier, paraît-il.

— Alors, tu as vu tes cousines ?

— Gaétane et Blanche sont vraiment charmantes. Gaétane surtout subjuguée, éblouit. Ah ! ces yeux ! ces yeux d'acier, pareils aux vôtres, cette lourde chevelure noire, cette taille élégante, cette bouche toujours si grave !...

— Comme tu l'exaltes ; mon Dieu, l'aimerais-tu déjà ?

— Puis-je aimer la fille aînée du comte de Kernoël, moi petit officier sans fortune moi... moi...

Il n'acheva pas.

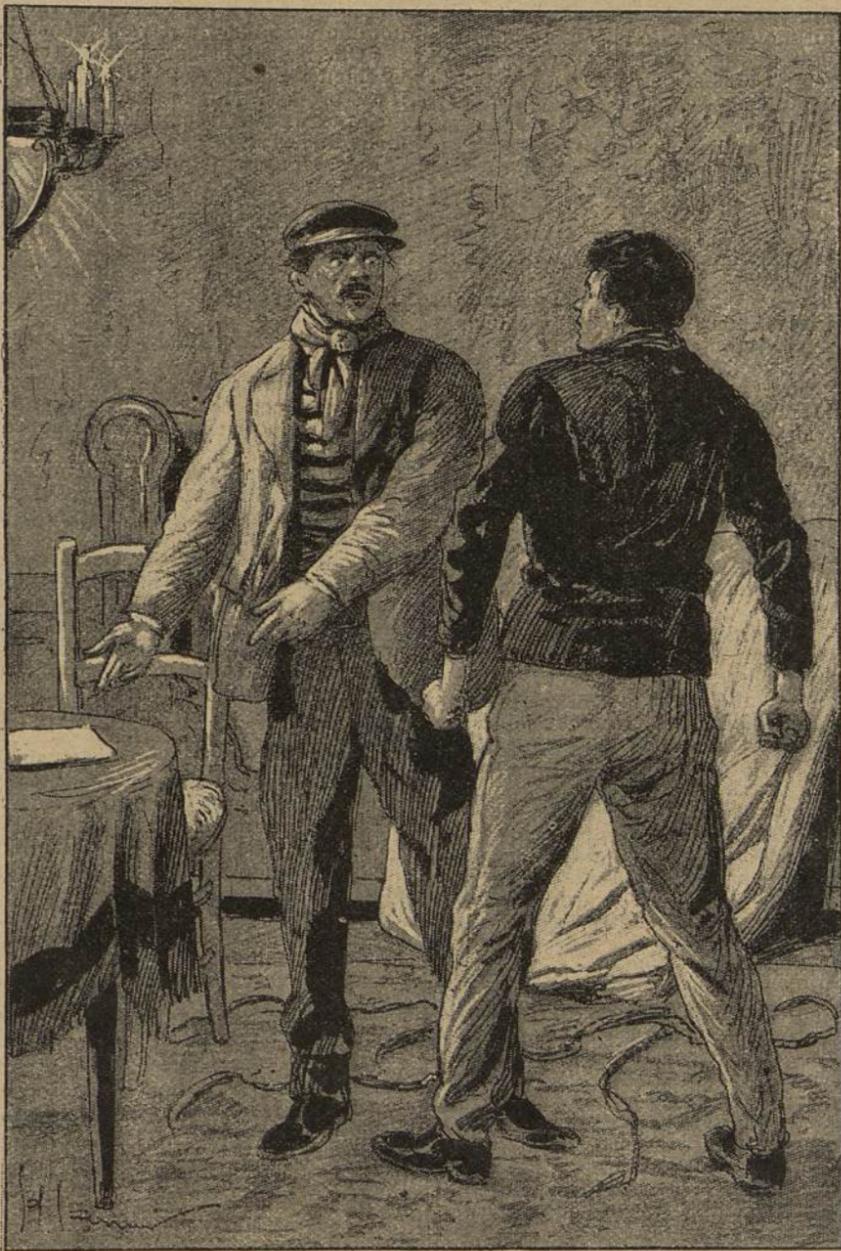
plus longtemps ; va.. et reviens demain. Il partit.

Un fiacre passait à vide ; il le héla.

— Où faut-il vous conduire, bourgeois !

— Rue de Babylone, 13, et vite !

— Un bon pourboire, hein ?



LA GOUTTE DE SANG. — Il désigna une table à Denis : — « J'ai trouvé ce qu'il faut pour nous venger » dit-il.

Par respect pour sa mère, il ne voulait pas dire : « Moi, je n'ai pas de père, moi, je suis un bâtard ! »

— Mais, tu avanceras en grade, mon enfant, et tu auras bien vite fait de te faire dans la vie une brillante situation !

Daniel ne l'écoutait pas. Il poursuivait sa pensée, songeait à cette union dont le mirage venait tout à coup de lui apparaître, il rêvait d'épouser cette Gaétane qu'il allait bientôt revoir !

Puis, enfin, il dit :

— Je ne suis pas le seul à admirer l'aînée des Kernoël ; l'amiral, son père, n'a d'yeux que pour cette belle jeune fille de dix-huit ans, ressemblant si peu à sa sœur — cette pauvre Blanche, si fatiguée et si pâle toujours !

« Oh ! celle-ci porte en elle la tare des Kernoël, tandis que l'autre — cette adorable Gaétane, — respire de santé et de force ! »

— Allons, va rejoindre Mlle Gaétane, dit Micheline. Je ne veux pas te retenir

— Entendu !

Daniel s'installa ; et le fiacre partit à bonne allure.

Vingt minutes après, la voiture s'arrêtait enfin devant l'hôtel des Kernoël.

Daniel paya largement le cocher ; puis il sonna, et une haute porte cochère, surmontée d'un blason sculpté, s'ouvrit aussitôt.

Le jeune homme pénétra dans une vaste cour pavée. D'un côté, la loge du concierge, de l'autre les communs, en face une vieille maison silencieuse et morne.

André de Kernoël venait d'hériter de ce vieil hôtel ayant appartenu au duc de Flers, dont il était, par les femmes, le plus proche parent ; et aussitôt, il avait décidé, d'accord avec Coralie, de passer l'hiver à Paris et de s'installer pour l'été soit à Quimper, soit à Plogoff.

Ce n'était pas la première fois que Daniel se présentait à l'hôtel de Kernoël. Dès son arrivée à Paris, il était accouru voir la sœur de sa mère et ses cousines ;

et de cette entrevue il avait emporté nous le savons, le plus délicieux des souvenirs.

Ce fut donc le cœur battant d'une bien douce ivresse qu'il pénétra dans le salon où Coralie, Gaétane et Blanche l'attendaient.

Certes, Daniel n'avait pas menti. Cette Gaétane, aux yeux d'acier, aux cheveux d'ébène, était vraiment remarquablement belle. Et quelle douceur dans son sourire, dans ses regards tantôt sombres, tantôt pleins de flamme !

Grande, élancée, le visage pâle — mais les lèvres rouges, d'un rouge de corail — Gaétane promettait d'être une des plus jolies femmes de Paris.

Et Daniel ne regarde que Gaétane ; — il ne voit pas Blanche, cette mignonne, exquise, elle aussi, mais si malingre !...

Blanche a trois ou quatre ans de moins que Gaétane ; elle touche à sa quinzième année.

Sa naissance fut un coup de foudre dans la vie de la comtesse de Kernoël.

Après avoir volé l'enfant de Micheline, après l'avoir fait passer aux yeux du père et de tous comme la seule descendante de la race, Coralie était devenue enceinte et avait mis au monde cette petite Blanche qu'elle se prit à adorer.

Ce fut plus que de la tendresse, plus que de l'amour, ce fut un véritable culte qu'elle voua à cette enfant.

Grâce à des soins continuels, la fillette vécut. Elle grandit, chétive toujours, toussant sans cesse, anémiée et pâle... mais elle vécut, et de célèbres docteurs, appelés en consultation, déclarèrent enfin qu'elle avait la vie sauve.

Jamais Blanche ne sortait le soir ; jamais non plus elle ne sortait les jours où le baromètre n'était pas au beau.

Toujours attentive, Coralie l'entourait de soins, lui couvrait le visage quand elle descendait de voiture, avait enfin pour sa pauvre petite Blanche des prévenances de tous les instants.

Et l'enfant grandit ; mais elle resta toujours délicate et chétive en comparaison de Gaétane — de Gaétane robuste et triomphante ; de Gaétane, l'orgueil du père, celle-là.

N'était-ce pas Gaétane qui avait retenu André de Kernoël au foyer familial... qui l'avait retenu à la vie ? Sans cette enfant, depuis longtemps déjà, André serait reparti en mer et aurait cherché, loin de sa patrie, loin des siens, une mort obscure et ignorée.

André de Kernoël ne cachait donc point ses préférences pour l'aînée de ses filles ; et souvent il disait à Coralie :

— Le sang qui coule dans les veines de Gaétane est le sang de la vieille race des Kernoël, et la tare maudite qui a décimé une partie de notre famille ne l'a point atteinte... elle a échappé à cette contagion.

Ah ! s'il avait pu surprendre alors les regards de feu dont Coralie l'enveloppait, s'il avait pu comprendre le sourire mauvais errant sur les lèvres de sa femme ; s'il avait remarqué la pâleur de son visage ; s'il avait enfin deviné quelle haine profonde pour Gaétane emplissait le cœur de la comtesse... comme il eût tremblé !

Un jour, cependant, s'enhardissant, elle lui dit, d'un ton acerbe :

— Ah ! parlons-en de votre race ! Race de nobles épuisés, vieille souche pourrie jusqu'aux racines ! Parlons-en de votre blason, de vos aïeux, de tous ces preux, dont les portraits ornent les vieilles salles de Plogoff ! Ils portent en eux la tare maudite qui tue presque tous les Kernoël. Comment avez-vous échappé à ce fléau, vous ?... Je ne sais trop ; peut-être le sang de votre mère vous a-t-il sauvé ! mais il n'a pu sauver les premiers de vos enfants !

« Et vous venez parler de votre race, parler de cette haute lignée dont vous êtes si fier ! Mais, apprenez-le donc ; le sang du paysan, le sang de l'homme du

* Voir les numéros 149 et 168.

peuple — oh ! je ne parle pas du peuple des villes, ce peuple que la tuberculose guette, mais du peuple sain des campagnes — est autrement vigoureux que le sang de toutes ces antiques races, toutes plus anémiées les unes que les autres... Le sang de Le Garrec, le voiturier, le pêcheur, est autrement sain que le sang des Kernoël !

Le comte baissa le front ; dans ses yeux, une larme brilla.

Et doucement, il murmura :

— Gaétane est une vraie Kernoël ; et pourtant elle est grande, elle est belle, elle est forte. Quant à Blanche... grâce à vous, Coralie, nous la sauverons.

— Gaétane !... Gaétane !... s'écria Coralie.

Et elle fut sur le point de révéler le terrible secret de la naissance de Gaétane, elle fut sur le point de dire :

« Mais cette Gaétane, que vous aimez plus que l'autre, n'est point votre fille ! Je l'ai volée ! C'est une étrangère introduite dans votre maison... tandis que cette Blanche exquise, dont vous avez pitié, mais que vous n'aimez pas, est votre enfant, votre unique enfant... vous n'en avez pas d'autre ! »

Elle eut la force de se contenir ; mais ses mains se crispèrent fiévreusement sur les bras du fauteuil sur lequel elle était assise, et ses yeux se fermèrent pour fuir le regard inquisiteur et inquiet d'André de Kernoël.

De telles scènes se renouvelaient souvent ; et toujours la mère, accablée par les remords, écrasée par de continuelles luttés, se taisait.

Gaétane était, elle aussi, une fille de race, mais d'une race impeccable dont le sang généreux coulait dans ses veines ; aussi Coralie, jalouse et mauvaise, éprouvait-elle pour la jeune fille une indifférence toujours croissante et confinait de plus en plus à la haine, haine violente produite aussi par l'affection très vive ressentie par André de Kernoël pour cette superbe fille aux larges yeux de velours.

Quant à Daniel... il se sentait irrésistiblement attiré vers cette ravissante Gaétane qui, en ce moment, souriait en lui tendant la main.

Elles étaient toutes trois — Coralie et ses deux filles — plongées dans la lecture de quelques brochures choisies, et le comte, lui, lisait auprès d'elles son journal.

En apercevant Daniel, André se leva, tendit la main au jeune homme.

— Oh ! je savais bien que tu viendrais, dit-il. Ces dames craignaient que les plaisirs de Paris ne te relinssent loin d'elles ; mais, moi, je leur ai annoncé ta visite... et je vois que j'ai été bon prophète, n'est-ce pas, Gaétane ?

Gaétane leva la tête, leva aussi ses jolis yeux sur Daniel.

Timidement, elle tendit la main au jeune homme, tandis que Blanche, comme médusée, se taisait et enveloppait Daniel d'un regard indéfinissable, inquiet et audacieux à la fois.

Elle admirait sa belle prestance, ses grands yeux noirs et veloutés ; admirait surtout les deux galons d'or ornant la manche du dolman.

— Mes filles te passent en revue... tiens-toi bien, mon garçon, fit le comte en offrant un cigare à Daniel ; tu sais, tu peux fumer... ces dames te le permettent.

André de Kernoël passait déjà quelque peu la cinquantaine. Petit de taille, le teint pâle, le visage anémié, il semblait vieilli avant l'âge.

Coralie, elle, avait laissé tomber son ouvrage sur ses genoux ; et sur Daniel elle levait ses grands yeux sombres.

Les années avaient pesé bien lourdement sur ses épaules : ses beaux cheveux noirs avaient blanchi, son front large et intelligent s'était creusé de rides profondes. Le temps, les tristesses, les remords avaient accompli leur œuvre ; tout était changé en cette femme autrefois si séduisante.

De sa toilette elle ne prenait aucun soin. Toujours vêtue de noir, coiffée de longs bandeaux, elle ressemblait à quelque vieille douairière d'un autre siècle.

Dans le cœur de cette femme une seule corde vibrait ; l'immense amour ressenti pour Blanche, pour cette exquise jeune fille qu'elle ne perdait pas de vue nuit et jour et que depuis seize ans elle disputait à la mort.

Aussi n'accueillait-elle jamais Daniel qu'avec indifférence ; pourtant ce jour-là elle le pria de rester à dîner.

Et consultant sa montre :

— Je vais te laisser avec le comte et ces demoiselles pendant une heure ou deux, dit-elle ; j'ai à faire de longues courses que je ne puis remettre à demain... mais je serai de retour à sept heures.

Jamais André ne s'inquiétait des sorties de sa femme, même de ses sorties nocturnes ; peu lui importait, pourvu que Gaétane lui restât... et Gaétane demeurait souvent seule à l'hôtel.

Maintes fois elle avait le crève-cœur de voir sa mère et Blanche partir ensemble, l'abandonnant, elle, dans le vieil hôtel des Kernoël.

La jeune fille subissait cette indifférence sans se plaindre ; mais le soir, retirée dans sa chambre, elle pleurait à sanglots.

Jamais le comte n'avait surpris ces larmes que Gaétane s'efforçait de lui cacher... pour ne pas l'inquiéter.

Daniel, lui, devina dès le premier jour cet intime chagrin de la jeune fille.

Aussi, quand Coralie fut sortie ; quand Blanche, appelée par son professeur de piano, eut passé dans la salle d'étude en compagnie du comte — qui ne laissait jamais ses enfants seules avec des étrangers — Daniel s'approcha-t-il de sa cousine dont il prit la main ; et très bas, d'une voix émue...

— Vous avez du chagrin, Gaétane.

— Vous vous trompez, Daniel ; je suis heureuse, très heureuse.

Mais en proférant ce mensonge, la voix de la jeune fille tremblait ; et des larmes vivement refoulées obscurcirent un instant ses yeux.

— Oh ! je voudrais que cela fût vrai ! dit-il, ému. Et pourtant je ne sais pourquoi, mais il me semble que vous éprouvez un intime chagrin.

« Oh ! ce n'est pas la première fois que cette idée m'opresse ; autrefois déjà, pendant les vacances que nous passions ensemble à Plogoff, je vous ai surprise en larmes bien souvent.

— Autrefois, peut-être ; mais maintenant...

— Aujourd'hui, en pénétrant dans ce salon, j'ai éprouvé la même impression pénible que je ressentais jadis à Plogoff quand je voyais votre mère embrasser follement Blanche et vous repousser, vous... vous si belle cependant.

— Oh ! je vous en prie, Daniel... je vous en prie...

La brochure qu'elle lisait tout à l'heure était tombée sur ses genoux ; et maintenant un gros sanglot montait à sa gorge, soulevait son sein.

Impressionnée, elle regardait Daniel, tout heureuse peut-être qu'il l'eût devinée.

Puis ils parlèrent d'autres choses.

Il lui raconta la longue et pénible traversée qu'il venait de faire, lui dit sa joie de rentrer en France pour quelques années, après quoi il serait envoyé à nouveau dans une colonie lointaine — pour effectuer toujours la même navette... jusqu'à sa retraite.

Gaétane, très sérieuse, très grave, l'écoutait sans l'interrompre.

— Et votre mère ? dit-elle enfin.

Seule, Gaétane lui demandait des nouvelles de sa mère.

Dans le vieil hôtel des Kernoël, jamais Morgane ne mettait les pieds. André l'avait priée de ne pas se présenter chez lui. La conduite scandaleuse de Morgane était connue du comte... et, depuis longtemps déjà, il avait ordonné à Coralie de rompre à tout jamais avec une femme faisant ainsi parler d'elle, les déshonorant tous.

— Ma mère voyage, répondit Daniel, inquiet et surpris. Hier, je me suis présenté dans la maison qu'elle habite, au boulevard Saint-Michel ; et la concierge m'a dit que Mme la marquise de Presles, actuellement en Italie, ne serait pas de retour avant six semaines.

— A coup sûr, il doit faire meilleur en Italie qu'ici, dit Gaétane ; et je ne suis pas surprise que la marquise prolonge ainsi son séjour dans ce pays de rêve.

Après un silence, elle ajouta :

— Alors, vous voilà tout seul dans cet appartement ?

— Il le faut bien.

— Vous n'avez pas d'amis, à Paris ?

— Un de mes bons camarades, condisciple de lycée, est arrivé à Paris en même temps que moi, venant, lui aussi, du Sénégal ; ce me sera un compagnon agréable et précieux.

— Mais peut-être vit-il en famille, lui ?

— Il est chez sa tante qui demeure au faubourg Saint-Antoine. Cette tante est mariée à un grand fabricant de meubles d'art. Très connue, d'ailleurs, la maison Bellanger — maison traitant annuellement avec l'étranger des affaires se montant à plusieurs millions.

— En effet, je connais le nom de cette maison ; d'ailleurs, ce salon que vous voyez là sort de ses ateliers.

Et Gaétane ajouta :

— De sorte que votre ami se nomme Bellanger ?

— Du tout ; il se nomme Hervé d'Hérouville.

— Un beau nom, vraiment.

— Oui, un beau nom, fit Daniel avec mélancolie, un nom autrement ronflant que le mien.

« Ce bon d'Hérouville a toutes les chances, toutes les veines. Non seulement il est le neveu d'une tante riche, mais il est aussi le neveu d'un homme en passe de devenir général.

« Oh ! il a fait brillamment son chemin, le colonel Bellanger ; tout jeune encore il est proposé pour le généralat, et dans quelques années il commandera certainement une division.

Puis, en riant, il ajouta :

— Seulement, voilà, quand le colonel Bellanger sera général, on le classera dans la catégorie des vieux pompons... comme on dit au régiment.

— Vous êtes sous ses ordres ?

— J'ai cet honneur, ma belle cousine.

— Mais vous aussi, vous serez un jour colonel.

— Je ne désespère pas de le devenir. On a des chances d'avancement dans l'artillerie de marine... et c'est pourquoi je l'ai choisie.

« Beaucoup meurent aux colonies, je le sais. Mais, ma foi, tant pis... cela fait de la place aux autres ; puis, comme il faut s'en aller un jour ou l'autre...

« D'ailleurs, voyez-vous, Gaétane, cette vie passée tantôt sur mer, tantôt dans des pays souvent à peine explorés, a bien son charme. On rêve, on songe aux absents, à ceux que l'on espère retrouver un jour ; et cette espérance grise... ceux qui sont attendus.

— Vous êtes de ce nombre, fit la jeune fille.

— Moi, on ne m'attend pas... et aussi n'ai-je pas voulu avertir ma mère de mon retour. A quoi bon la tourmenter, cette pauvre mère ? tant que j'aurais été en mer, elle m'eût cru perdu !

La rentrée de Blanche interrompit ces douces confidences.

D'un coup d'œil rapide et scrutateur, elle enveloppa Daniel et Gaétane.

Et, d'un ton sec :

— Qu'avez-vous fait pendant mon absence ? qu'avez-vous dit ?

— On croirait vraiment que la cousine Blanche est fâchée, fit Daniel en riant.

— Moi ? Et pourquoi donc serais-je fâchée ? riposta Blanche, en haussant les épaules.

— Le sait-on ! Le cœur des jeunes filles est si mystérieux, si énigmatique parfois...

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux rire, tout simplement. Je crois, et je sais, que vous êtes une bonne petite fille à qui les robes courtes — ces robes que vous portez avec infiniment de grâce — vont à ravir.

— J'ai cependant seize ans ! fit Blanche ; et quand vous reviendrez, Daniel, j'aurai une jupe plus longue.

L'arrivée d'André de Kernoël fit cesser une conversation menaçant de tourner à l'aigre.

André s'installa commodément dans un large fauteuil ; puis d'un ton très doux :

— Daniel va nous raconter les péripéties de sa traversée du Sénégal en France ; attention, mes chères petites... cela nous intéressera tous.

Daniel s'exécutant avec grâce, commença aussitôt.

Or, qu'était devenue la comtesse de Kernoël ?

Après avoir revêtu une toilette sombre, Coralie avait quitté l'hôtel et s'était dirigée vers la rue de Sèvres.

A une station de voitures elle prit un fiacre, donna vivement une adresse... et aussitôt les chevaux s'élançèrent dans la direction de l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Devant un coquet petit hôtel de construction récente, le fiacre s'arrêta.

Coralie descendit de voiture, paya largement le cocher... et sonna.

Aussitôt, une femme de chambre, portant une toilette criarde, apparut.

— Vous demandez, madame ?

— Madame la marquise de Presles.

— Madame ne reçoit pas aujourd'hui.

— Dites-lui que la comtesse de Kernoël a de graves nouvelles à lui communiquer.

— La comtesse de Kernoël ? Mais alors, madame est la sœur de Mme la marquise... entrez, madame, entrez ; vous serez la bienvenue.

Et, devenant subitement familière, la femme de chambre ajouta :

— Depuis que nous sommes revenus d'Italie, ce qu'on s'embête ici !... Madame va vous le dire.

Mais Coralie n'écouta point les récriminations de cette fille ; soucieuse, elle suivit un long corridor et pénétra enfin dans un élégant boudoir Louis XVI où Morgane, à demi couchée sur une chaise longue, l'attendait.

— J'ai rêvé de toi... et je savais bien que tu viendrais, fit Morgane en se soulevant à demi.

— J'ai reçu ta lettre hier... et me voici.

— Tu es vraiment une sœur parfaite.

— Ne te moque pas de moi, je t'en prie.

— Je n'ai jamais eu moins envie de rire qu'aujourd'hui. J'arrive d'Italie et de Monte-Carlo, fatiguée, écourée par bien des déboires.

— Tu as joué ?

— Assurément ; aux tables de trente-ét-quarante, j'oublie bien des choses... et ce Monte-Carlo me rappelle tant de souvenirs ! Là, vois-tu, dans ces jardins embaumés, en face de cette mer toujours bleue — et ce soir-là phosphorescente — j'ai senti mon cœur battre pour la première fois... et j'ai conservé de l'impression étrange et imprévue alors ressentie le plus délicieux souvenir.

— Ce n'était pourtant ni le premier ni le dernier de tes amours, fit Coralie en haussant les épaules.

— Ce fut mon premier amour... et ce sera le dernier.

— Tu es folle ! folle à lier !

— Il y a de douces folies, ma sœur.

— Toutes tes folies te coûtent cher ; et sans doute tu es encore sans le sou ?

— Comme à mon habitude. Je ne fais pas, moi, des héritages importants ; on ne me légue pas, à moi, des immeubles à Paris et un magnifique hôtel rue de Babylone...

— Cela signifie que tu songes encore à me faire chanter.

— Tu trouves vraiment des expressions étourdissantes. Je te demande assez souvent de légers services d'argent... j'en conviens ; mais n'est-il pas tout naturel que deux sœurs se viennent en aide ?

« Ah ! vois-tu, l'argent ne fait pas le bonheur. Tu es riche, toi, très riche ; tu vis dans le luxe, sans souci du lendemain ; tu es honorée, respectée... et tout cela ne te rend pas heureuse, ne te donne pas les joies que les pauvres ont souvent.

« Et c'est ma petite vengeance, à moi, de te savoir malheureuse quand ici rien ne te manque.

— Comme tu es jalouse !

— Oui, je suis jalouse... mais pas de toi, je suis jalouse d'un souvenir, jalouse d'une femme que je n'ai pas revue depuis bien longtemps déjà. Toutes deux nous nous sommes retrouvées près d'un cercueil... et nous nous sommes séparées, désunies à jamais !

— Micheline ?

— Oui, Micheline...

« Celle-là aussi est millionnaire ; mais l'angoisse de toute sa vie persiste, écrasant toujours son cœur ; tu me comprends, toi qui fus ma complice dans le vol de son enfant... »

« Et puis, ce n'est pas tout : Micheline a aussi perdu le seul être qu'elle ait jamais aimé, ce Jean Bellanger dont elle serait si fière aujourd'hui... mais qui aujourd'hui la méprise ! »

(La suite au prochain numéro.)

Les

TAMPONNERS huit heures de cinquante parties du co



ATTACHE... soir, boulevard... quement ent... l'argent. Sur... versent, le... porta un cou... time est des



POUR NE... pecteurs de... la rue Poule... Ils venaient... nation reten... de se brûler



LE BAL... tournant d... lut se frayer... d'eux. Son... entouré par... d'un coup d

La Vir... des Angl... demandé... nous com... relative... datée d... « Nous... veuve et... ses aux h... porté un... aucune d... recomma... cinquante... « Pour... venu qu... femmes d... qualité su... Au ten... mée cent

UN S

Un ha... quelques... ses deux... demi.

Etant... clama la... cha vain... souillée... prostrati... surveillan... départ.

La con... rant, s'est... voi de la... de l'établ

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TAMPONNÉ PAR UNE AUTO. — Un taxi-auto a renversé, vers huit heures du soir rue de Rivoli, un porteur aux Halles de cinquante-six ans, qui, très grièvement blessé sur diverses parties du corps, a dû être admis à l'Hôtel-Dieu. PARIS.



ATTAQUÉE PAR DES FEMMES. — Vers onze heures du soir, boulevard de la Chapelle, une jeune femme se vit brusquement entourée par trois femmes qui lui demandèrent de l'argent. Sur son refus les femmes se jetèrent sur elle, la renversèrent, la frappèrent à coups de pied et l'une d'elles lui porta un coup de couteau en pleine poitrine. L'état de la victime est des plus graves. PARIS.



POUR NE PAS RETOURNER EN PRISON. — Deux inspecteurs de la Sûreté se présentaient dans un hôtel meublé de la rue Poulet pour arrêter un individu de 24 ans. Ils venaient d'enfoncer la porte de la chambre quand une détonation retentit. L'individu, préférant la mort à la prison, venait de se brûler la cervelle. PARIS.



LE BAL SANGLANT. — Au son de la musette, des couples tournaient dans le passage Bouchard. Une femme qui voulut se frayer un passage parmi les valseurs fut giflée par l'un d'eux. Son mari, un chaudronnier, accourut. Il fut aussitôt entouré par la foule des danseurs, roué de coups et frappé d'un coup de couteau entre les deux épaules. PARIS.

LE PRIX D'UNE ÉPOUSE

La Virginie fut, comme on sait, colonisée par des Anglais qui, partis seuls, durent bientôt demander des femmes à la mère-patrie. On nous communique à ce sujet une lettre curieuse relative à un « envoi » d'épouses. Elle est datée de Londres, le 12 août 1621.

« Nous vous envoyons par ce bateau une veuve et onze jeunes filles pour servir d'épouses aux habitants de Virginie; nous avons apporté un soin particulier dans leur choix, et aucune d'elles n'a été reçue sans d'excellentes recommandations. Nous en avons encore près de cinquante qui sont prêtes à s'embarquer.

« Pour le remboursement des frais, il est convenu que tout homme épousant une de ces femmes donnera 100 livres de feuilles de tabac qualité supérieure. »

Au temps d'Homère, une captive était estimée cent bœufs.

UN SCANDALE DANS UN HOSPICE

Un habitant de Carcassonne, veuf depuis quelques mois, avait confié à l'hôpital général ses deux fillettes, âgées de sept et trois ans et demi.

Étant venu rendre visite à ses enfants, il réclama la plus jeune de ses filles, que l'on chercha vainement. On finit par la découvrir, souillée d'immondices, et dans un état de prostration complète, dans un cachot où la surveillante, sortie, l'avait enfermée avant son départ.

La commission des hospices, mise au courant, s'est réunie aussitôt et a prononcé le renvoi de la coupable et du surveillant général de l'établissement.

ÉMOUVANT PROCÈS D'EMPOISONNEMENT

En Angleterre s'est terminé, à la cour centrale criminelle d'Old Bailey, le procès de l'agent d'assurances Seddon, accusé d'avoir empoisonné une vieille demoiselle pour hériter d'elle. Mme Seddon était accusée de complicité. D'après l'accusation, miss Barrow, qui était pensionnaire des Seddon et qui avait testé en leur faveur, était morte empoisonnée par de l'arsenic. Sa mort avait d'abord paru naturelle, mais une parente de la vieille demoiselle, croyant avoir des preuves suffisantes de la culpabilité du couple, fit ouvrir une enquête. Un examen des restes permit de découvrir de l'arsenic dans les viscères et les Seddon furent arrêtés.

L'accusation, du reste, n'a jamais pu dire d'une façon claire comment et par qui l'arsenic avait été administré à miss Barrow. On a bien découvert chez les Seddon une certaine quantité de papier tue-mouches à arsenic, mais on n'a pas établi comment la vieille demoiselle avait absorbé le papier tue-mouches ou du moins l'arsenic qu'il contenait. La défense assurait qu'elle avait dû se relever dans la nuit et boire l'eau contenue dans l'assiette à soupe où trempait le papier.

En résumant les débats, le président des assises a dit au jury : « Avant de condamner les accusés, il faut que vous soyez absolument convaincus, sans aucun doute possible, de leur

culpabilité. Mais alors, qu'aucune sympathie, qu'aucune crainte des conséquences ne vous influencent. Je suis certain que beaucoup d'entre vous paieraient cher pour ne pas être ici en ce moment. J'ai moi-même le même sentiment, mais je suis ici pour rendre la justice. Puissiez-vous avoir la force d'arriver à une juste conclusion. »

Munis de ces sages conseils, les jurés se sont retirés et, après une délibération de plus d'une heure, sont rentrés avec un verdict de culpabilité contre l'agent d'assurances et un verdict d'innocence en faveur de sa femme. Il ne restait plus au juge qu'à se coiffer du bonnet noir et à prononcer la sentence de mort.

A peine les jurés avaient-ils rapporté leur verdict que les deux accusés se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et l'on dut emmener Mme Seddon, en proie à une crise de nerfs. Seddon, alors, très calme et s'adressant aux juges, a prononcé une véritable plaidoirie et juré, en terminant, par le grand architecte de l'univers, qu'il était innocent de ce crime.

Le juge lui répondit en se déclarant d'accord avec le jury; mais sa profonde émotion semblait trahir ses paroles et c'est les larmes aux yeux et la voix brisée de sanglots qu'il prononça la peine de mort. L'attitude du juge a fait une profonde impression sur l'assistance.

TUÉ PAR LA MORPHINE

Une enquête vient d'être ouverte sur la mort d'un jeune peintre, très connu à Montmartre.

Ce peintre était âgé de vingt-deux ans; il fréquentait un certain nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ont la funeste passion de s'enivrer avec de l'éther.

Un soir, il se trouvait avec d'autres chez un de ses amis. On but de l'éther, puis une jeune femme, connue dans les établissements montmartrois sous le nom de Fernande, proposa à ses amis de leur faire des piqûres de morphine, ce qui fut accepté. Fernande piqua ses camarades copieusement, et bientôt tout le monde s'endormit.

Au matin, un des éthéromanes ne se réveilla pas. C'était le peintre. On tenta de le ranimer, mais tout fut inutile; il avait cessé de vivre.

Une plainte a été déposée par les parents du jeune peintre, et la jeune morphinomane, — elle a dix-huit ans — a été arrêtée par un agent de la Sûreté dans un établissement de Montmartre et emmenée au Dépôt.

UN ÉTRANGE PROCÈS PASSIONNEL

Devant la cour d'assises de Saint-Petersbourg, ont commencé les débats d'un procès qui présente quelques analogies avec la fameuse affaire d'empoisonnement pour laquelle le Dr Patschenko et M. O'Brien de Lassy furent condamnés.

Dans le cas actuel, il s'agit de la femme d'un receveur, qui est accusée, ayant noué des relations coupables avec un petit employé, d'avoir voulu se débarrasser de son mari. Elle aurait corrompu un médecin pour qu'il fit mourir son mari en lui injectant le bacille du choléra. Mais le mari paraissait doué d'une constitution plus robuste que celle du pauvre capitaine Boutourline que le Dr Patschenko fit périr par le même procédé; le receveur continuait en effet à se porter comme un charme. Le médecin eut alors recours à une injection de bacilles du typhus. Mais le résultat restait toujours nul. Alors le petit employé, perdant toute patience, tua d'un coup de revolver le mari gênant.

On a établi depuis que le médecin, dont la complicité était feinte, avait donné au couple de l'eau distillée au lieu du virus demandé, tout en se faisant payer le prix convenu.

LA COMÉDIE DE L'ADULTÈRE

Une maison du centre de Bordeaux a été le théâtre d'un petit événement qui a provoqué un attroupement énorme.

Une femme ayant quitté son mari depuis quelque temps, habitait dans ladite maison, où la rejoignait de temps en temps un ami. Le mari se doutait de son infortune. Il recherchait l'infidèle, quand il finit par découvrir le lieu de sa retraite. Entrant dans la maison en question, il demanda à la propriétaire si elle avait un appartement à lui louer.

— Je vais en avoir un libre le 15, répondit la propriétaire.

— Peut-on visiter?

— Sans doute.

La logeuse, suivie du mari, gravit l'escalier conduisant au deuxième étage, et frappa à la porte de l'appartement occupé précisément par la femme, car c'est bien l'appartement de cette dernière qui allait être « vidé » le 15.

La propriétaire frappa à la porte, accompagnant les « toc-toc » discrets de ces paroles : « C'est pour visiter ! »

L'huis tourna sur ses gonds, et l'on devine la colère du visiteur en apercevant sa femme en compagnie de son rival. Il s'empara des vêtements de son épouse, en fit un ballot, qu'il emporta sur son épaule, après avoir soigneusement enfermé les coupables dans la chambre.

La nouvelle de l'incident se répandit comme une traînée de poudre dans le quartier, et bientôt un millier de personnes au moins s'étaient rassemblées devant la maison. Plusieurs escouades de police furent appelées pour rétablir l'ordre.

Le chef de la Sûreté, mis au courant, fit conduire la femme et l'ami à la Permanence où les avait précédés le mari. Les déclarations des trois personnages furent enregistrées.

Tout finira par un divorce. Il est, du reste, demandé par les deux parties.

LE DOMPTEUR DE COCHONS

A Turin, un dompteur d'animaux domestiques vient d'être blessé par son élève, un cochon, auquel il donnait la leçon quotidienne. Le jeune animal se montrait docile et intelligent, ce qui avait engagé le dompteur à lui enseigner le tir au revolver. Malheureusement, le cochon interpréta mal les ordres de son maître et il déchargea l'arme qu'il pressait entre ses pieds de devant avant d'en avoir reçu l'ordre et au moment précis où le dompteur était couché devant lui. L'arme était chargée à blanc. La blessure est néanmoins assez grave.

Le plus piquant est que le dompteur faillit être deux fois victime de l'accident. Au fonctionnaire de police venu pour l'interroger, le dompteur déclara tout franc qu'il avait été blessé par son cochon. L'agent supérieur parut mal la chose et parla de poursuites pour outrages à l'autorité. On finit, heureusement, par s'expliquer.

PLONGÉE NUPTIALE

Les journaux américains nous donnent la description d'un submersible de plaisance qu'un colonel vient de faire construire exprès pour son voyage de noces au grand profond du Pacifique avec une jeune miss qui doit être bientôt sa femme.

Le *Mysterious* comporte une salle à manger, une salle de réception, sept ou huit chambres à coucher, chacune ayant sa cabine de bains, un vestiaire, une lingerie, une bibliothèque et un fumeur.

Il jauge six cents tonnes. Coût : dix millions.

Le personnel sera de neuf domestiques et de quinze hommes d'équipage. En outre, un médecin.

Et vous vous dites :

— Ce sera délicieux, cette lune de miel dans la silencieuse solitude, dans l'éternel isolement de la mer immense...

Or, les jeunes époux emmènent à bord toute une joyeuse bande d'amis.

En quoi ils ont tort, car ils eussent été bien plus tranquilles chez eux.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

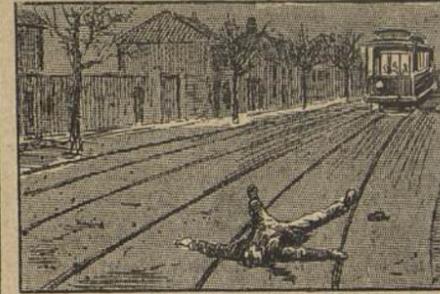
UN ENFANT ENLEVÉ. — Un enfant en pension chez une ménagère a été enlevé dans son berceau pendant que la nourrice était occupée à laver du linge dans le sous-sol de son habitation. On croit que l'enfant a été emporté par ses parents. CROUY-SUR-OURCQ.



ENFANT BRÛLÉ VIF. — En s'approchant trop près d'un feu d'herbes et de feuillages qui flambait dans un terrain vague, un bambin de quatre ans mit le feu à ses vêtements. Sa mère, qui cueillait de l'herbe à proximité, se porta à son secours et réussit à éteindre les flammes qui le dévoraient. Mais atrocement brûlé, le pauvre enfant ne tarda pas à succomber. PUTEAUX.



LA FUREUR D'UN PRISONNIER. — Au moment où le gardien chef de la prison ramenait un prisonnier dans sa cellule, celui-ci saisit une lourde caisse en bois et en frappa le gardien qui tomba, le crâne fracturé. Il fallut livrer combat au misérable auquel on put passer enfin la camisole de force. PONTOISE.



BROYÉ PENDANT SON SOMMEIL. — En traversant l'avenue de Paris, le wattmann d'un tramway Opéra-Saint-Denis n'aperçut pas un ivrogne profondément endormi en travers des rails. Le lourd véhicule passa sur le corps du pochard qui fut réduit en bouillie. Le défunt était un journalier âgé de 40 ans. LA PLAINE-SAINT-DENIS.

UN PÈRE SE DÉVOUE POUR SAUVER SA FILLE

Une intéressante et très curieuse opération chirurgicale vient d'être pratiquée à l'hôpital de Sedan. Une fillette, de Vigne-aux-Bois, âgée de quatorze ans, fut, il y a six mois, atrocement brûlée. Elle avait les chairs du dos complètement carbonisées, et il n'y avait aucun espoir de guérison, lorsqu'on se décida à tenter la greffe humaine. Son père, un honnête ouvrier, veuf et père de quatre enfants, s'est dévoué pour sauver son enfant.

Cette semaine, endormi avec le chloroforme, le patient a été dépouillé de la peau de toute la face antérieure d'une cuisse, et il devra rester de longs jours à attendre sa guérison. On ne put recouvrir qu'un tiers de l'énorme plaie de la fillette, mais on espère que l'opération réussira.

TROP DE PUDEUR !

La paisible commune de Saint-Maurice, aux portes de Paris, est depuis quelque temps en rumeur. La cause ? Elle est apparemment futile, mais au fond très grave sans doute, puisque deux camps se sont formés qui se chamaillent aigrement. Il s'agit d'une statue de marbre blanc installée dans le jardin qui précède la mairie nouvellement construite. Cette statue de jeune femme est d'un galbe parfait; mais, dame, elle est nue. D'où le scandale. Les puritains de Saint-Maurice, ne pouvant plus exiger des voiles, réclament l'enlèvement de la statue. En revanche, un grand nombre de citoyens, artistes, petits rentiers ou vieux retraités ont pris la partie de la femme de marbre — et voilà la guerre allumée.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

CHUTE MORTELLE. — Bien qu'impotente, profitant de ce que son fils était allé à la foire de Lons-le-Sautier, une femme de soixante-huit ans était montée sur le grenier à foin, afin de se rendre compte qu'il en restait une provision suffisante.

Sans qu'on puisse en déterminer la cause, un accident a dû se produire alors, car, vers midi, la pauvre femme fut trouvée par une voisine, sans connaissance sur l'aire de sa grange, ayant à la tête une profonde blessure d'où le sang s'échappait en abondance.

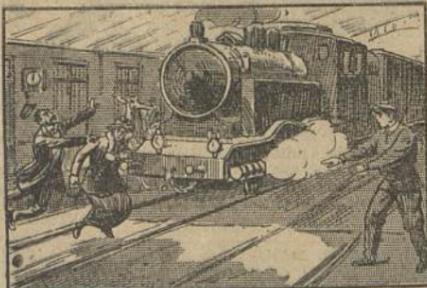
Malgré les soins qui lui furent donnés, elle ne put reprendre connaissance et rendit le dernier soupir vers minuit.

NOGNA.



SENTINELLE ATTAQUÉE. — Vers sept heures du soir, une sentinelle du fort du Thillot faisait les sommations réglementaires à un individu qui se glissait vers elle. Puis le soldat tira un coup de feu. L'homme fut atteint à la cuisse gauche qui a été traversée. C'est un terrassier qui prétend qu'il n'a pas entendu les sommations. Son état est désespéré.

TOUL.



ACTE DE COURAGE. — En gare une femme traversait les voies comme arrivait le train de Paris. Le chef de gare s'élança pour la retirer. Mais l'élan acquis entraîna le courageux chef de gare et tous deux roulaient sur les rails. Le mécanicien put heureusement arrêter son train qui s'arrêta à un mètre des malheureux.

COMMERCY.

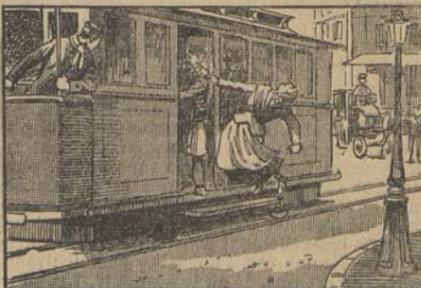
GENDRE ET BELLE-MÈRE. — Un voiturier est séparé de sa femme depuis une douzaine d'années. L'autre matin, il conduisait un char attelé de bœufs, et passait devant la maison de sa belle-mère. Sa belle-sœur se trouvait sur son passage. Quel motif futile mit le feu aux poudres ? Le voiturier traita sa belle-mère de vieille garce, et de vieille sorcière !!! Outrée, celle-ci, avec l'aide de deux, armées d'un bâton, firent voir au malheureux voiturier de quel bois elles se chauffaient. Battu et pas content, il porta plainte à la gendarmerie.

COLROY.



ACCIDENT MORTEL. — A la turbine des ardoisiers, un ouvrier chargé de la direction de cette turbine a été atteint par le renvoi de la courroie de la génératrice et a été tué sur le coup. Le malheureux, qui était père de six enfants, portait au côté gauche du menton une profonde entaille par laquelle le sang s'était entièrement répandu.

FUMAY.



TOMBÉE D'UN TRAMWAY. — Montée sur la plate-forme d'un tramway, une femme de 58 ans se tenait trop près de l'entrée de la voiture. Le car démarra brusquement et la voyageuse, perdant l'équilibre, tomba à la renverse sur le sol. On dut la transporter chez elle dans un état assez grave.

MÉZIERES.

UNE MÉPRISE PEU BANALE

(Suite et fin.)

Peña demandait aux autorités italiennes l'extradition du prisonnier, au nom du gouvernement espagnol.

Grâce à des photographies qu'il possédait de l'anarchiste, Peña n'eut pas de peine à convaincre le commissaire que c'était bien Diaz Almeida qu'il avait fait arrêter.

En le fouillant, du reste, on avait trouvé sur lui des papiers compromettants, au nom du révolutionnaire.

Tout s'accordait donc à faire reconnaître Almeida dans l'innocent Chardin.

Il eut beau se réclamer du consul de France. A quoi bon déranger inutilement ce fonctionnaire ? Puisqu'il était surabondamment prouvé maintenant qu'il était sujet espagnol ?

Chardin, conduit en prison, en attendant les formalités nécessaires à l'extradition, fut tout d'abord abasourdi.

Lui, le paisible commissionnaire en marchandises, dont les bureaux étaient situés rue de l'Arcade, à Paris, accusé d'être anarchiste espagnol !

C'était trop fort !

A toutes les questions qu'on lui posait, il s'obstinait à décliner ses nom, prénoms et qualité de Français, sans en vouloir démordre, et s'entêtait à ne pas répondre en espagnol au policier Peña qui l'interrogeait.

Pour une fort bonne raison, d'ailleurs : il ne comprenait pas un traître mot de cette langue.

Peña s'irritait de cette obstination continuelle et en faisait souvent part à son collègue Avelino, dont la confiance dans la perspicacité du policier Peña avait fini par être fortement ébranlée.

Quant à Chardin, dans sa prison, il eut tout le temps voulu pour songer aux événements qui s'étaient passés depuis son départ de Paris.

En se les remémorant, il les voyait se dérouler devant lui, comme une série de scènes de cinématographe, et brusquement, un éclair de lumière se fit dans son esprit.

— Bon Dieu ! s'écria-t-il. Mais c'est bien cela, je comprends tout maintenant !

Il se souvenait de cette rencontre fortuite, à Paris sur le quai de la gare de Lyon, avec un autre voyageur avec lequel il avait lié connaissance d'une façon si bizarre.

Une étrange ressemblance existait entre eux, aussi bien dans les traits que dans la taille, la stature et la corpulence.

Ils en avaient été, tous deux, respectivement frappés.

Puis, en riant, ils étaient montés dans le même compartiment, faisant route ensemble jusqu'à Marseille.

Ils étaient devenus bons amis, et se proposaient de continuer à voyager de compagnie, car l'inconnu, lui aussi, allait visiter l'Italie, en touriste.

A Marseille, Chardin avait fait emplette d'un complet de voyage en *homespun* anglais, de couleur grise, qui avait beaucoup plu à son compagnon : le soir même il en avait acheté un semblable.

A Nice, où ils s'étaient arrêtés pour passer la nuit dans une chambre à deux lits, l'inconnu avait parfaitement pu glisser ses propres papiers dans le porte-cartes de Chardin et mettre ceux de ce dernier dans le sien...

A Modane, son compagnon avait subitement disparu... et les bagages de Chardin avaient été mystérieusement égarés... Les aurait-il donc réclamés en se targuant d'être Albert Chardin, ainsi que le prouvaient les papiers d'identité en sa possession ?...

Alors l'inconnu, son Sosie, n'était autre que le fameux Diaz Almeida ?...

Dès qu'il fut arrivé à cette conclusion, il demanda à parler au policier Avelino, que ses doutes avaient porté à montrer un peu de sympathie au prisonnier.

Il ne devait plus le revoir, car la demande d'extradition avait été accordée par le gouvernement italien et le lendemain même Chardin...

* Voir le numéro 168.

din partait sous bonne escorte pour Gènes où il fut embarqué sur un vapeur espagnol.

Peña ramenait son prisonnier à Barcelone.

Quelques jours après, celui-ci était enfermé dans la prison de Monjuich, en attendant son procès qui ne devait pas traîner.

Une affaire criminelle importante avait amené le policier Avelino, à Paris, peu après l'arrivée de Chardin en Espagne.

Un matin, ayant un peu de temps à perdre, avant son déjeuner, il se rendit à l'adresse que son prisonnier de Milan s'était obstiné à donner comme celle de ses bureaux à Paris, 98, rue de l'Arcade.

Il n'y trouva qu'un jeune employé auquel il demanda si son patron était visible.

— Monsieur Chardin, fit l'autre, est en voyage et je ne sais pas exactement quand il reviendra.

— Ah ! Il est toujours en Italie ?

— Non, en Amérique.

— En Amérique ? C'est curieux, il ne m'a rien dit de ce voyage...

— C'est qu'il s'est décidé assez soudain à ce départ...

— Ah ?

— Oui. Il était parti pour se rendre en Italie ; mais à la frontière, il a brusquement changé d'avis, est revenu à Paris et tout d'un coup l'idée lui est venue de s'en aller en Amérique.

— Tiens, tiens !

— Tenez, à vrai dire, je suis heureux de pouvoir parler à un de ses amis... Les manières du patron étaient bien bizarres, depuis son départ pour l'Italie. Vous allez rire de ce que je vais vous dire ; mais, à plusieurs reprises, on aurait pu croire que ce n'était pas le même homme.

— Comment cela ? fit Avelino, que ces renseignements intéressaient au plus haut point.

— Quelque chose avait certainement dû le troubler outre mesure, car jamais je n'ai vu changement pareil chez un homme en l'espace de trois ou quatre jours.

— Et vous ne savez pas quand il reviendra ?

— Nullement. Voici la lettre que j'ai reçue de lui hier matin ; elle est datée du Havre. Il ne parle pas de son retour. Eh bien ! tenez encore, c'est bien son écriture et cependant elle a quelque chose de différent tout de même...

— Et maintenant que j'y songe, le son même de sa voix n'était plus exactement le même... Il y avait des mots qu'il prononçait comme avec un accent étranger... Je ne l'ai pas remarqué sur le moment... Voyez-vous que ce ne soit pas lui ? Un imposteur, peut-être... Et pourtant c'était bien lui !...

— Bizarre ! murmura Avelino.

— Que voulez-vous dire ?

— Patientez, mon ami, reprit le policier en lui remettant sa carte. Ne vous effrayez nullement. Je vous remercie des renseignements que vous venez de me donner, et je crois bien que, d'ici quelques jours, vous reverrez votre patron.

Avelino, laissant le jeune employé tout interloqué, courut au bureau de poste le plus proche et envoya les deux dépêches suivantes :

« Peña, inspecteur Sûreté,

« Barcelone.

« Ayez tous égards pour Diaz Almeida, qui est bien Albert Chardin. Lettre suit.

« Avelino. »

Puis cette autre :

« Commissaire spécial,

« Le Havre.

« Prière vous assurer si nommé Albert Chardin parti pour Amérique, Nord ou Sud. Si non, arrêter immédiatement. Si oui, communiquer télégraphie sans fil avec bateau l'ayant à bord. Pas Chardin, mais Diaz Almeida, anarchiste espagnol. »

H. SÉVIN.

UNE FEMME « MAÎTRE-BOUCHER »

Le féminisme vient d'enregistrer une nouvelle victoire. La femme d'un charcutier d'Ergoldsbach, en Basse-Bavière, se présentait aux abattoirs de son pays pour y subir les épreuves en vue d'obtenir le titre de maître-boucher.

Devant un jury nommé à cet effet, la femme abattit d'abord avec une habileté extraordinaire un bœuf ; puis elle fit passer, avec non moins de maestria, de vie à trépas, un porc et un veau. Après quoi elle découpa ses victimes, selon toutes les règles de l'art. Le jury, émerveillé, lui décerna aussitôt le titre convoité.

Mais ce n'est pas tout. Il y a quelques jours, la même femme reçut la visite du représentant de l'un des plus grands hôtels des Etats-Unis. Ce gentleman lui offrit la place de préposée au rayon de la boucherie de cet établissement moyennant 50 000 dollars d'appointments pour un engagement de deux ans. Inutile d'ajouter qu'elle s'empressa d'accepter cette offre.

Le mérite finit toujours par être récompensé.

PUGILISTES D'AUTREFOIS

Si Belli, tué l'autre soir dans un match, fut la première victime de la boxe en France, ce sport en compte beaucoup d'autres à son actif et cela dès les temps les plus reculés.

L'une des premières fut sans doute Euryale, mis à mal par Epeus, dans un assaut chanté par Homère : « On entend les mâchoires craquer sous les coups. Le divin Epeus, fondant sur son adversaire, lui assène sur la joue un violent coup de poing qui fait trébucher Euryale ; il tombe ; ses amis l'entourent et l'emmenent, les jambes pendantes, vomissant un sang noirâtre, la tête inclinée sur l'épaule, sans connaissance. »

Un autre pugiliste, Mélancomas, qui vivait sous Titus, avait une façon de vaincre plus élégante. Il restait des heures entières, les bras étendus en face de son adversaire, et celui-ci s'usait en efforts impuissants contre ces deux barres d'acier ; à la fin, épuisé, il renonçait et Mélancomas triomphait sans avoir donné ni reçu un seul coup.

Ne conviendrait-il pas à notre atticisme de boxer « à la Mélancomas », et non à l'anglaise ?

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin.)

LE REVOLVER DE L'IVROGNE. — Un photographe était dans un café, complètement ivre, et avait fini par s'endormir.

La patronne lui intima l'ordre de sortir. Il fit d'abord quelques difficultés, enfin il s'y décida.

Un instant après il rentra dans le café demandant s'il avait bien payé son bock.

Un consommateur lui répondit affirmativement. L'ivrogne se mit alors à l'insulter et à causer du scandale.

La patronne, aidée de plusieurs personnes, mit alors le poohard à la porte.

Furieux, ce dernier prit dans sa poche un revolver de petit calibre et, sans viser, en tira un coup qui n'atteignit personne.

On courut aussitôt chercher les agents qui appréhendèrent l'ivrogne.

NANTES.



DRAGON DÉSARÇONNÉ. — En revenant de promener le cheval de son capitaine, un artilleur passa auprès d'une voiture dont le bruit effraya son cheval. Celui-ci partit à une allure vertigineuse et vint s'abattre sur le trottoir du café du Transvaal, entraînant son cavalier dans sa chute. Le pauvre artilleur s'est fait de nombreuses blessures. Il eut en outre le cuir chevelu déchiré.

NANTES.



EN NETTOYANT UN FUSIL. — Profitant de ce qu'il était seul, un cultivateur, âgé de 47 ans, se mit en devoir de nettoyer son fusil. Malheureusement une cartouche était demeurée dans un des canons. Le coup partit et la charge, pénétrant par la bouche, ressortit par derrière la tête. En rentrant chez lui, le père du cultivateur découvrit le cadavre de son fils.

SAINT-JULIEN-LES-COURCELLES.

SOUS UN TRAIN. — Un jeune domestique de ferme, âgé de douze ans, a été écrasé par le train de Rennes.

Aucun chemin direct ne conduit de la maison où il travaille sur la route ; aussi l'enfant que sa patronne avait envoyé faire une commission en ville, a-t-il emprunté la voie de la ligne de Rennes, pour en sortir au passage à niveau prochain.

Quelques instants avant d'y arriver, l'enfant crut avoir le temps de passer devant le train, qui le traîna jusqu'à la barrière du passage à niveau.

Là, le garde-barrière le releva, la jambe coupée, et le transporta chez lui ; mais le pauvre petit ne tarda pas à expirer.

CHATEAUBRIANT.



COURRIER ATTAQUÉ. — Dans la forêt de Tertin, le courrier des postes de Tron s'aperçut que deux malfaiteurs qui étaient montés derrière sa voiture avaient fait une ouverture dans la bâche et se disposaient à enlever des sacs. Le courrier sauta sur la route et tira trois coups de revolver sur les malfaiteurs qui prirent la fuite.

ARGENTAN.



TERRIBLE CHUTE. — Plusieurs ouvriers staffeurs étaient montés sur un échafaudage, dans le couloir d'entrée du Casino. Soudain cet échafaudage s'affaissa d'une hauteur d'environ six mètres. Les ouvriers tombèrent sur le sol. Quatre sont sérieusement blessés.

DEAUVILLE.

Une complaisance qui coûte cher

Se rendant dans une localité voisine d'Étreoungt, près d'Avènes, un vétérinaire de Ferounges laissa monter dans son automobile deux individus. Ils étaient porteurs d'une très grosse malle contenant des effets pour un soldat, déclarèrent-ils.

Pour défaut d'éclairage, les gendarmes arrêterent l'auto, mais les deux individus prirent la fuite. On visita la malle, qui était pleine de tabac belge et l'auto fut saisie. Le vétérinaire, arrêté, a été remis en liberté, moyennant une caution de dix mille francs. Les deux coupables seraient connus.

Un incident à l'audience

Un incident qui soulève un point de droit curieux s'est produit au tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand, entre le président du tribunal et un avoué de cette ville.

Ce dernier, mandataire d'un justiciable, s'était présenté en robe à l'audience; le président lui ordonna de quitter les insignes de sa fonction. L'avoué refusa.

Le tribunal rendit alors un jugement interdisant à l'avoué d'occuper dans l'affaire et le condamnant aux frais.

L'avoué a saisi la chambre des avoués de la région de cet incident. Une vive émotion règne dans le monde judiciaire et consulaire.

Un village qui disparaît

On ne parle en ce moment, dans les Ardennes belges, que de la catastrophe qui atteint le joli village de Warmifontaine, près de Neufchâteau, menacé de disparaître complètement par suite d'un affaissement du sol schisteux sur lequel il est bâti.

Il y a déjà plusieurs semaines qu'a commencé le « glissement ». Actuellement, l'église a dû être abandonnée. Sur une centaine de maisons que compte le village, vingt-cinq sont inhabitables. Cinq de celles-là sont en ruine, les vingt autres fortement lézardées. L'école est évacuée.

Pour être aimée

Mesdames, qui désirez toutes être aimées, voici une recette qui a été recueillie, à Mogador, au Maroc, une femme qui veut réchauffer l'amour de son mari, se fait avec du miel une raie verticale du front au menton et fait couler de haut en bas sur sa figure du miel, qu'elle recueille au-dessous du menton dans une cuiller. Ensuite, elle se frotte le bout de la langue avec une feuille de figuier, jusqu'à ce que le sang coule; elle trempe alors dans ce sang sept grains de sel, qu'elle jette dans la cuiller; puis elle se pratique une petite incision entre les deux sourcils et y trempe sept autres grains de sel, qui vont bientôt rejoindre les premiers. Enfin, dans la cuiller, elle ajoute à ce mélange de la terre prise au moyen d'une pièce d'argent dans trois empreintes de son pied droit.

Il ne reste plus qu'à faire manger cette étrange mixture, dans un plat quelconque, au mari négligent, et il redevient aussitôt l'homme le plus amoureux du monde.

La fiancée de zinc

On sait l'ingéniosité que déploient les fraudeurs pour passer à l'octroi des produits fortement taxés; voitures à double fond, pneus gonflés d'alcool, etc.

Mais le record de l'ingéniosité appartient sans nul doute à ceux qui avaient imaginé de passer de l'alcool dans un mannequin-réservoir, affectant l'extérieur timide et réservé d'une fiancée au costume blanc, soigneusement voilée et calée dans le coin le plus éloigné d'une grande tapissière emplit de bruyants invités.

Combien de fois la tapissière passa-t-elle à la barbe des agents de l'octroi?... On sait seulement qu'il finit par s'en trouver un assez avisé pour s'étonner du silence persistant et de la raideur singulière de la fiancée, dont il osa lever le voile.

La fiancée de zinc repose maintenant au petit musée de la fraude créé par M. Quentin pour l'éducation de ses subordonnés.

Un mot de moribond

M. Bérard des Glajeux, conseiller à la Cour de Cassation, dont les réparties spirituelles alimentèrent longtemps la chronique, vient de mourir à Pau, après une assez longue maladie. Cependant, celle-ci n'avait pas paralysé sa verve, et il se plaisait à railler souvent son entourage.

Ces jours-ci, comme on le croyait revenu de sa maladie, ses amis se réjouirent et le conjurèrent de se lever un peu. Il n'oublia pas, hélas! qu'il avait quatre-vingts ans. Aussi, fut-ce avec un certain regret qu'il leur dit en souriant douloureusement ce dernier bon mot cruel: « Voyons, mes amis, est-ce bien « la peine » de se réhabiliter? »



LISTE DES PRIX
1^{er} Prix : Un magnifique service de table pour douze couverts, de 74 pièces comprenant notamment : 4 douzaines assiettes plates, 1 douzaine assiettes creuses, 1 soupière, 1 saladier, 1 saucier, 1 légumier, 3 plats ronds assortis, 1 plat creux 2 plats ovales. — 2^e Prix : Un splendide médaillon pendentif porte-photographie émail sur argent avec motif. — Du 3^e au 5^e Prix : Une très jolie

Concours n° 39 (8 séries)

LES HÉROS DE LA MER

HUITIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE

Vous connaissez tous, mes chers amis, les prouesses accomplies chaque semaine par ces courageux sauveteurs qui, au péril de leur vie, vont d'un cœur joyeux arracher aux flots en furie les malheureux naufragés.

Nous publions, — et cela fera l'objet du présent concours — la silhouette de huit de ces braves.

Pour connaître le nombre des victimes arrachées par eux à la mer il vous suffira de prendre la première lettre de chacun des objets, signes, chiffres, représentés sur chacun des pavillons placés au centre de la bouée. Ces lettres mises en ordre formeront un nombre. C'est ce nombre que nous vous demandons de nous dire.

Ce concours comprendra huit séries. Les huit réponses devront nous être adressées avant le 20 avril, dernier délai.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Un splendide phonographe à disques Pavillon fleur recoube, saphir scrl et 5 disques à saphir enregistrés double face. — 2^e Prix : Un magnifique Samovar, complet. — 3^e et 4^e Prix : Une ravissante pendulette avec sujet biscuit de Saxe. — 5^e et 6^e Prix : Un très beau service comprenant une timbale, un roulet, un coquetier, dans un écri. — Du 7^e au 13^e Prix : Une très jolie glace biseautée avec trumeau. — Du 14^e au 20^e Prix : Un ravissant bracelet jonc, plaqué or. — Du 21^e au 50^e Prix : Un charmant porte-monnaie. — Du 51^e au 100^e Prix : Un joli tableau avec son cadre. — Du 101^e au 150^e Prix : Une délicieuse breloque porte-bonheur.

Concours n° 40 (6 séries)

APRÈS LE CRIME

SIXIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE

Il a fui, le criminel errant au hasard des chemins, dans la crainte perpétuelle de l'arrestation. C'est le commencement de l'expiation car il ne connaît plus de repos. Des mots hantent son cerveau qui l'annihilent et le terrassent; d'autres mots indiquent ses tortures physiques ou morales.

Quels sont ces mots, chers lecteurs?

Voici de quelle façon vous procéderez pour les trouver : Vous déchiffrez comme un rébus la figure qui se trouve dans la case supérieure; vous inscrivez le mot trouvé à la place des points de la case inférieure et vous remplacerez les traits par les lettres qui y sont dissimulées. Pour rendre ces explications plus claires nous avons, dans la première série du présent concours, supprimé les traits et mis les lettres en leur bonne place; vous aurez donc seulement à substituer aux points les lettres formant le nom de l'objet représenté au-dessus.

Ce concours aura 6 séries. Les six réponses devront nous être adressées avant le 20 avril, dernier délai.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

glace face à main. — Du 6^e au 20^e Prix : Un très beau portefeuille porte-cartes. — Du 21^e au 41^e Prix : Une ravissante trousse de poche. — Du 42^e au 100^e Prix : Une délicieuse breloque porte-bonheur.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ 16, rue Drouot — PARIS

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX sans feu, ni bruit, ni fumée, à 30 mètres à balles et petits pombs. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posée à terre ou sur les éminences d'un poste à feu. Prix 4 fr.; autre 6 fr.; plus fort 12.50. Fondroyant, 18.60 et 22.60. Demandez le Catalogue des Armes nouvelles; à air comprimé, etc. envoyé free-gratis. Ecr. à E. RENOM, ing.-fact., 23, r. St-Sabin, Paris.

MAGIE NOIRE et **SORCELLERIE**. Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Ecrire Maison Grésil, 2, rue Améot, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

SCIENCE MAGIE Il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaître. Il fournit les moyens d'obtenir toutes les faveurs que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons voisines, de guérir l'ivrognerie et une foule de maladies, de donner des sorts ainsi que de s'en préserver, de connaître l'avenir, de prendre à la main les oiseaux et les poissons, de se rendre invisible, de gagner aux jeux et aux loteries, de dominer tout le monde, de réussir dans ses entreprises, etc., etc. — Demander Notice gratuite. — Ecrire n'engage à rien. Ecrivez: M. CHAUVEL, Libraire, 17, rue Lafayette, Paris.

POUR 40 CENTIMES en timbres poste Envoi franco petite boîte **POMMADE MOULIN** qui guérit toutes les Maladies de Peau **BOUTONS, GERÇURES, CREVASSES** et rend en 2 Jours les Mains douces et blanches 40 ans d'existence, 4 millions de guérisons Petite boîte 0fr.40 Le Pot 2fr.50 Pharmacie MOULIN 30, Rue Louis-le-Grand PARIS. (et bonnes Pharmacies)

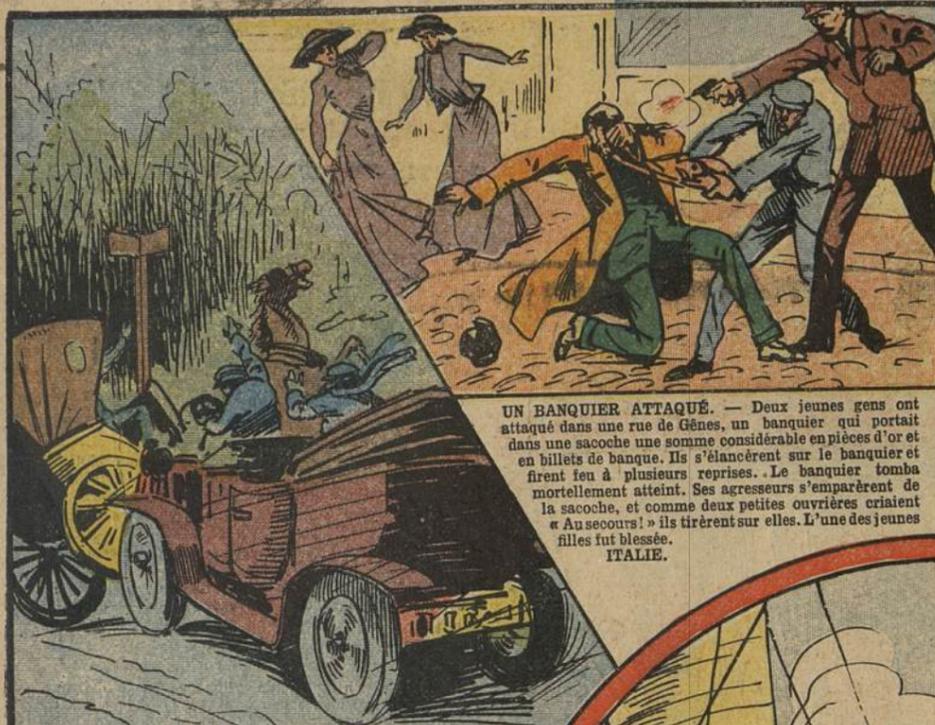
CHAUVES-IMBERBES Pour posséder Belle Chevelure ou Superbes Moustaches, demandez le mode, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre *Focons Inconnues*. GRATIS

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre *Focons Inconnues*. GRATIS

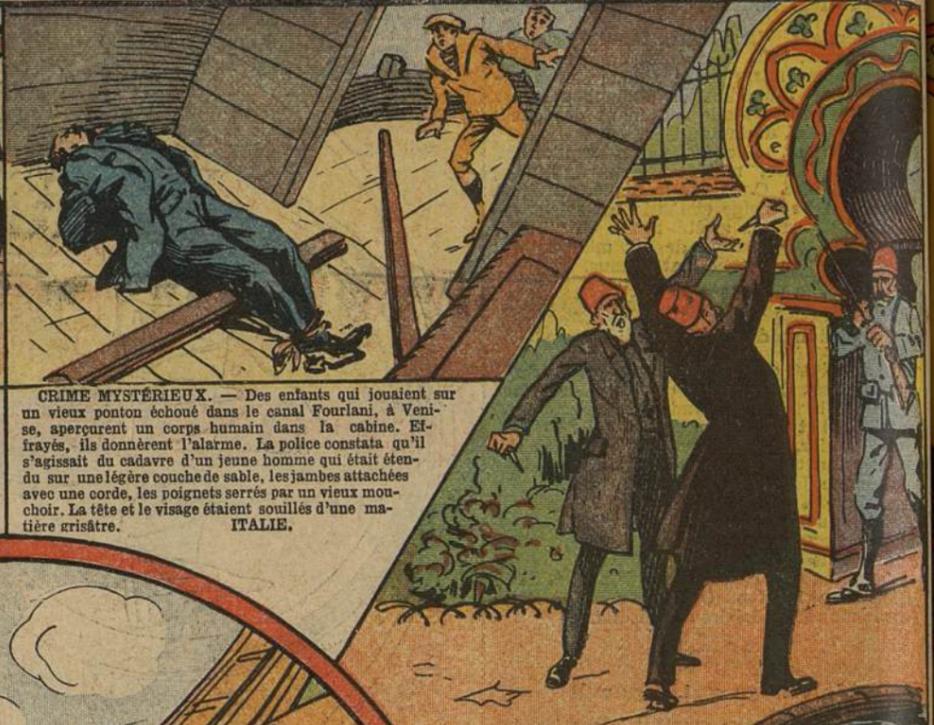
BON N° 8 **CONCOURS N° 39 LES HÉROS DE LA MER** BON N° 8
Conservé ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

Prix des Abonnements : FRANCE: 6 francs par an — ÉTRANGER: 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile. Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 6 **CONCOURS N° 40 Après le Crime** BON N° 6
Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

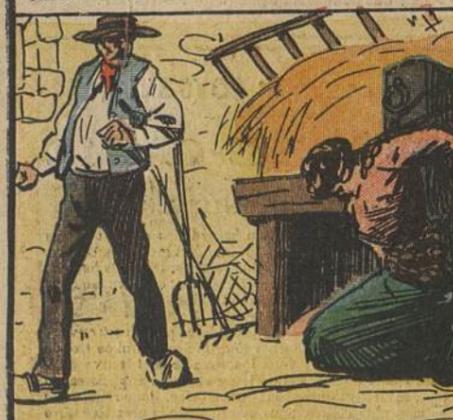


UN BANQUIER ATTAQUÉ. — Deux jeunes gens ont attaqué dans une rue de Gênes, un banquier qui portait dans une sacoche une somme considérable en pièces d'or et en billets de banque. Ils s'élançèrent sur le banquier et firent feu à plusieurs reprises. Le banquier tomba mortellement atteint. Ses agresseurs s'emparèrent de la sacoche, et comme deux petites ouvrières criaient « Au secours ! » ils tirèrent sur elles. L'une des jeunes filles fut blessée.
ITALIE.

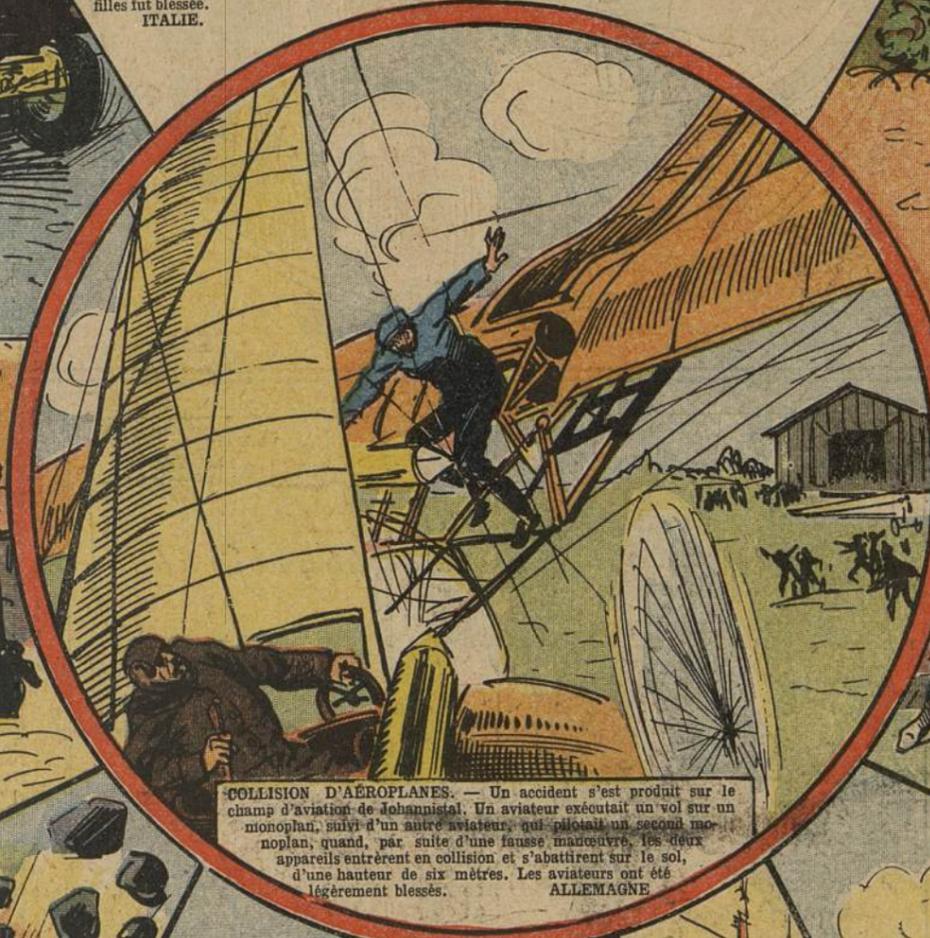


CRIME MYSTÉRIEUX. — Des enfants qui jouaient sur un vieux ponton échoué dans le canal Fourlani, à Venise, aperçurent un corps humain dans la cabine. Effrayés, ils donnèrent l'alarme. La police constata qu'il s'agissait du cadavre d'un jeune homme qui était étendu sur une légère couche de sable, les jambes attachées avec une corde, les poignets serrés par un vieux mouchoir. La tête et le visage étaient souillés d'une matière grisâtre.
ITALIE.

MORTEL ACCIDENT D'AUTO. — Un grave accident d'automobile s'est produit entre Ensheim et Essig, province rhénane. Une automobile a tamponné une voiture qui n'était pas éclairée. Le propriétaire de l'auto a été tué et les voyageurs grièvement blessés.
ALLEMAGNE.

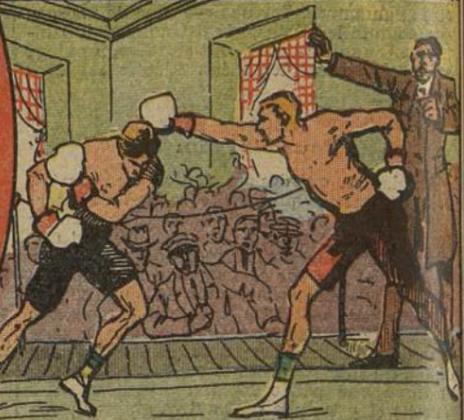


UN MARI PAS COMMODE. — Dans un hameau voisin, deux époux vivaient en mauvaise intelligence. Le mari, pour empêcher sa femme de boire et de lui être désormais infidèle n'a rien trouvé de mieux que de l'enfermer dans l'étable en l'y tenant captive au moyen de lourdes chaînes de fer. De plus il poussait la rigueur jusqu'à ne point apporter à manger à la séquestrée.
COMPIÈGNE.



COLLISION D'AÉROPLANES. — Un accident s'est produit sur le champ d'aviation de Johannistal. Un aviateur exécutait un vol sur un monoplane, suivi d'un autre aviateur, qui pilotait un second monoplane, quand, par suite d'une fausse manœuvre, les deux appareils entrèrent en collision et s'abattirent sur le sol, d'une hauteur de six mètres. Les aviateurs ont été légèrement blessés.
ALLEMAGNE.

MORTS POUR LE SULTAN. — Une scène émouvante s'est déroulée devant la villa Allatini, où l'ex-sultan Abdul-Hamid est emprisonné. Devant le factionnaire placé à l'entrée de la villa, surgirent deux Turcs âgés, qui crièrent : « Vive le sultan Abdul-Hamid » ; puis les deux manifestants s'enfoncèrent leurs poignards dans le cœur.
TURQUIE.



MATCH DE BOXE MORTEL. — Un accident mortel eut lieu au cours d'un match de boxe, entre deux élèves du Lycée de Lausbourg, à Dantzic. Un élève reçut un coup et tomba sur la tête. Le coup fut si violent qu'une rupture d'anévrisme s'en suivit et le malheureux jeune homme expira quelques minutes après.
ALLEMAGNE.



COUP DE GRISOU. — Dans la province du Don, une explosion de grisou a eu lieu dans la mine Itankanka. On a retiré 49 cadavres. Dix ouvriers ont reçu des brûlures graves.
RUSSIE.

UNE EMBUSCADE. — Près de la petite commune de Mariewski, dans la province de Iékatérinoslav, des hommes armés, en embuscade, ont tué le fils du général Zolotoff. Les hommes ont ensuite pillé la mine d'or que le général exploite dans ce pays.
RUSSIE.



ATTENTAT CONTRE UN JUGE. — Le juge qui jugea le fameux procès Brandt, failli être victime d'un attentat qui reste encore mystérieux. Il reçut par la poste un paquet qui éveilla ses soupçons et qu'il préféra ne pas ouvrir. Il téléphona à la police, qui envoya aussitôt un spécialiste pour examiner le colis suspect. Mais, pendant qu'il le manipulait dans l'appartement du juge, une terrible explosion se produisit qui le blessa grièvement.
ÉTATS-UNIS.



UN CAMBRIOLEUR SE DÉFEND AVEC UN JAMBON. — Un cambrioleur ayant été surpris dans une maison de la rue de Charonne, s'est élançé dans un magasin de salaisons voisin, et, s'armant d'un jambon, en a frappé ceux qui voulaient l'arrêter. Il a été appréhendé cependant.
PARIS.

UNE BOMBE. — Trois ingénieurs se rendaient en voiture de Puertollano à la mine lorsque, en cours de route, une bombe, fit explosion brisant la voiture et blessant grièvement deux d'entre eux. Il s'agit d'une vengeance d'ouvriers mineurs qui avaient dissimulé une bombe sous la voiture.
ESPAGNE.